

Quel est le parti des ouvriers?

Une politologue, Line Rennwald, répond à nos questions. **Pages 6 et 7**



Dégradation dramatique des rentes des caisses de pension

Améliorer l'AVS est la solution pour stopper la baisse des rentes. Dossier de l'USS. **Page 13**



Votations du 5 juin

Nos arguments contre deux objets aux titres trompeurs. **Page 20**



1^{er} mai: fête des travailleuses et des travailleurs

Tous dans la rue pour AVSplus

Dans plus de 100 pays, le 1^{er} Mai est un jour férié officiel. Cette année, nous le fêterons un dimanche. L'occasion pour les syndicats de rappeler l'importance de la votation à venir sur AVSplus.

Certains regretteront que le 1^{er} Mai tombe cette année sur un dimanche. Ils peuvent cependant voir la chose autrement et en profiter pour participer en famille aux fêtes mises en place dans toute la Suisse. Cortèges, brunchs, musique et animations pour les enfants sont organisés un peu partout et permettront de passer une belle journée festive. N'oublions toutefois pas les revendications politiques qui marqueront cette journée. Le slogan du 1^{er} Mai 2016: «Tous ensemble, pour une AVS forte», rappelle que nous devons lutter ensemble pour le renforcement et le développement de

l'AVS et pour l'initiative AVSplus. Le premier pilier doit en effet garantir une retraite dans la dignité et il faut maintenant l'améliorer. Le 1^{er} Mai est fêté en Suisse depuis 1890. Les revendications ont bien sûr évolué au fil des années. Des améliorations ont été apportées dans certains domaines mais il reste énormément à faire. Aujourd'hui, beaucoup de décisions sont prises contre les travailleuses et travailleurs, contre des salaires justes, contre une vie dans la dignité, aussi bien à l'âge de la retraite que durant la vie active. C'est pourquoi les travailleuses et travailleurs doivent toujours plus sortir dans la rue. Le 1^{er} Mai, nous pouvons montrer qui a créé la richesse dans ce pays et demander la part qui nous revient.

Programme des manifestations du 1^{er} mai en pages 8 et 9 et historique en page 19.



CFF: des postes supprimés, des postes déplacés...

CFF Infrastructure déplace 170 postes de travail de Lucerne à Olten et CFF Cargo en supprime pour «faire baisser les coûts structurels».

Le SEV estime que ces décisions sont erronées et se tient à disposition des collaborateurs concernés pour toutes questions.

SEV

Comité SEV et assemblée des délégué-e-s FHG

Brenscino vendu à Reka

■ L'assemblée des délégué-e-s de la Coopérative de vacances du SEV a décidé vendredi de vendre l'hôtel Brenscino. Une décision prise à une large majorité dans un climat serein. C'est la coopérative Reka qui rachète les lieux pour en faire un village de vacances. Pour le SEV, il s'agit là de la meilleure solution, considère son président Giorgio Tuti: «D'abord parce que Brenscino

a ainsi un avenir touristique. Ensuite parce que Reka exploitera l'hôtel pendant encore au moins deux ans après le rachat entrant en force le 1^{er} janvier 2017. Enfin, car le personnel garde son emploi aux mêmes conditions durant ce laps de temps.»

Dossier en pages 10 à 12



EN VITESSE

Erratum

■ Une petite erreur s'est glissée dans notre dernière édition. En effet, l'article consacré à l'initiative Pro Service public pouvait laisser entendre que la Fédération romande des consommateurs (FRC) a lancé le texte. Or, ce sont les magazines d'informations et de défense des consommateurs des trois régions linguistiques du pays – Bon à Savoir, K-Tipp, Saldo et Spendere Meglio – qui ont lancé l'initiative. La FRC s'est elle positionnée vendredi contre le texte.

■ Nouvelle gare dans la Veveyse

Le chef-lieu du district fribourgeois de la Veveyse se prépare à un important réaménagement urbanistique. Châtel-Saint-Denis aura une toute nouvelle gare ferroviaire en décembre 2019, qui permettra une cadence semi-horaire entre Bulle (FR) et Palézieux (VD). Les investissements atteignent 66,9 millions de francs. Ils sont répartis entre la Confédération (34 millions), le canton (16,8), la commune (7,7), les Transports publics fribourgeois (6,5), et d'autres participations. Les législatifs du canton et de la commune doivent encore donner leur feu vert aux travaux, l'année prochaine.

■ La plus longue autoroute ferroviaire

La nouvelle ligne de ferroutage VIIA Britanica reliant l'Espagne via Le Boulou (Pyrénées-Orientales) à la Grande-Bretagne via Calais, la plus longue autoroute ferroviaire d'Europe, est entrée en service fin mars.

Avec 1200 km de routes évitées, l'autoroute ferroviaire permet aux transporteurs routiers de traverser la France « en 22 heures environ ». Elle a une capacité de 40 semi-remorques sur 20 wagons, ceci à raison d'un aller-retour quotidien.

Deux autoroutes ferroviaires existent déjà entre Luxembourg et Le Boulou et entre Chambéry (F) et Turin (It).

Projet « pour faire baisser les coûts structurels » (projet dit « Struko »)

CFF Cargo: des entretiens avec le personnel concerné

Ce n'est pas la première fois que CFF Cargo applique un programme d'économie incisif. Mais contrairement aux promesses faites lors des précédentes restructurations, CFF Cargo envisage d'autres mesures pour continuer à réaliser des économies.

La première étape de la suppression de postes programmée se déroulera au 1^{er} janvier 2017. Pour cela, les premiers entretiens personnels commencent maintenant. Le SEV accompagne les personnes touchées et garde un œil sur CFF Cargo, afin que les décisions qui seront prises correspondent aux dispositions de la CCT.

Après la mauvaise nouvelle an-

noncée en automne 2015 concernant le nouveau démantèlement prévu par CFF Cargo, la situation est tendue. 70 postes doivent être supprimés au 1^{er} janvier 2017. Le SEV a déjà reçu des informations concernant certains « déroulements » problématiques. « Le SEV ne peut pas éviter les suppressions de postes mais il peut s'assurer que CFF Cargo applique les processus correctement, et il peut accompagner et soutenir les personnes touchées », déclare Philipp Hadorn, responsable au SEV du domaine CFF Cargo.

Phase de prévention

Depuis début avril 2016, des entretiens personnels ont lieu concernant la cessation des rapports de service. Ainsi débute la phase de prévention. Pendant toute sa durée, le per-

sonnel touché sera accompagné par le centre du marché du travail (CMT) pour la recherche d'un nouveau poste. CFF Cargo espère que beaucoup de personnes concernées trouvent si possible un travail adéquat. Si aucune place de travail n'est trouvée pendant la phase de prévention, les collaboratrices et collaborateurs qui sont à CFF Cargo depuis quatre ans au moins entreront au 1^{er} janvier 2017 au CMT, afin de recevoir un soutien pour une réorientation professionnelle. Les collaboratrices et collaborateurs qui perdent leur poste après leurs 58 ans révolus restent à CFF Cargo.

Le SEV est là pour vous

Le SEV propose le soutien suivant aux collègues concernés:

■ Les questions juridiques sont traitées par le team d'as-

sistance judiciaire qui peut être contacté ou par e-mail à l'adresse info@sev-online.ch (prière de préciser « assistance judiciaire » dans l'objet) ou par téléphone au 031 357 57 57 (lu-ve, 8-12 h et 13 h 30-17 h). Pour obtenir un conseil juridique et pour se faire accompagner dans un processus du CMT, il faut faire une demande d'assistance judiciaire: le formulaire de demande se trouve sur notre site internet www.sev-online.ch (sous Services – Downloads).

■ Pour toute question concernant le déroulement de la réorganisation ou le partenariat social, Philipp Hadorn se tient volontiers à votre disposition au 079 600 96 70 ou à philipp.hadorn@sev-online.ch.

SEV

Photo de la semaine



Ils tirent à la même corde: trois membres du personnel de la société de navigation du lac de Constance (SBS) ont rallié Berne avec leur directrice Andrea Ruf (à droite), le 5 avril. Le but de l'escapade? La remise d'une pétition munie de plus de 25 000 signatures (avec l'aide aussi du SEV) contre la fermeture du poste-frontière de Romanshorn. La pétition a été remise au département des Finances. C'est que cette fermeture mettrait à mal le transfert de la route au bateau assuré par la SBS. Notre secrétaire syndicale et conseillère nationale PS/TG, Edith Graf-Litscher, était aussi de la partie. Elle combat ces économies à court terme au parlement. La balle est dans le camp du Conseil fédéral.

Comité et assemblée des délégué-e-s FHG

Des chiffres noirs pour la FHG, mais...

Le gros morceau de la séance de la FHG de vendredi était la vente de Brenscino (voir en page 10). Le comité a pris connaissance du rapport de la commission de gestion.

Les comptes de la Coopérative des maisons de vacances (FHG) ont bouclé sur un tout léger bénéfice de 600 fr. La FHG à qui appartient l'hôtel Brenscino a pu obtenir ce résultat par le soutien structurel de 50 000 fr. du SEV. Mais c'est surtout à cause des mesures d'assainissement que le résultat est à l'équilibre. Elles

ont permis de réduire les charges d'exploitation de plus de 700 000 fr. Ainsi, malgré ce résultat financier réjouissant, le chef des Finances Aroldo Cambi a rappelé que sur le long terme, l'hôtel Brenscino n'est pas viable sans l'injection de plusieurs millions de francs, pour la structure et le marketing. D'où la vente de Brenscino à Reka (voir en page 10). Les comptes de la FHG ont donc été acceptés à une très large majorité par l'assemblée de la FHG.

Outre l'assemblée des délégués FHG, vendredi s'est tenu également le comité SEV, composé par les mêmes personnes que l'AD de la FHG. Le comité a

pris connaissance du rapport de la commission de gestion qui s'est dit globalement satisfaite du fonctionnement du SEV, dirigé par des «personnes compétentes». La commission de gestion a pris «connaissance avec plaisir de l'introduction définitive du coaching des sections» et estime qu'il faut poursuivre sur la voie de la discipline en matière de dépenses. Afin de combler les baisses de recettes dues principalement au nombre de décès, que les bons chiffres du recrutement ne permettent pas encore de combler.

Vivian Bologna

Enquête sur la structure des salaires: les écarts du secteur public

Salaires dans le public: évolution inquiétante

Récemment, les écarts salariaux ne se sont creusés dans aucun secteur économique autant que dans les pouvoirs publics. C'est ce que montrent les chiffres de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2014 qui viennent d'être publiés.

Les salaires des cadres supérieurs ont ainsi augmenté de 6,9% environ (2012-2014), quand les employé(e)s sans fonction de cadre ont, eux, même dû subir une baisse de 0,8%. Alors que les écarts salariaux dans le secteur privé ne se sont plus agrandis, c'est maintenant l'Etat qui aggrave encore plus les inégalités de salaire. Cela ne peut plus durer! Surtout, les pouvoirs publics n'ont pas à mieux traiter, concernant l'évolution des sa-

laire, les fonctions de cadre que les employé(e)s ordinaires. Ce sont en particulier les salaires des enseignant(e)s qui se sont trouvés sous pression. Les salaires moyens du corps enseignant ont baissé de 11% (économie nationale). L'évolution des salaires des forces de sécurité (-4%) ou, en particulier chez les femmes (-2,1%), pour des activités simples dans le secteur de la santé, est également négative.

Cette évolution est inquiétante. En effet, le service public dans les domaines de la formation, de la santé et de la sécurité est précisément d'une importance cruciale pour la population et le bien-être dans notre pays. Et les programmes d'austérité de la Confédération, des cantons et des communes encore prévus vont renforcer cette évolution négative. Dans ses analyses des finances cantonales, l'USS a montré que ces pro-

grammes d'économies centrés sur les dépenses sont politiquement et économiquement une erreur. Presque tous les cantons dressent des budgets trop pessimistes, ce qui débouche sur des économies visées exagérées. Et s'y ajoutent diverses baisses d'impôt inutiles destinées aux entreprises, ainsi qu'aux revenus élevés et aux grandes fortunes.

Quelques cantons ont commencé à corriger le tir (p. ex. celui d'Argovie entre autres). Mais ce n'est pas le cas au niveau fédéral. Ici, on renforce même cette orientation. Par exemple, avec la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), la plus grande baisse d'impôt de ces derniers temps. Et depuis peu, le ministre suisse des Finances joue un rôle clé à cet égard, comme l'a montré sa justification totalement déplacée de l'évasion fiscale via des sociétés offshore.

uss

ÉDITO

La question des Ateliers industriels de Bellinzone revient sur la table cantonale et syndicale à intervalles réguliers. Et ces derniers mois, un nouveau chapitre vient nourrir cette saga, de facettes qui la rendent encore plus singulière.

Ce n'est pas tous les jours qu'on est confronté à une structure comme le Centre de compétence, dont le premier champ d'action consiste à «soutenir le développement des ateliers CFF de Bellinzone et de toutes les réalités CFF qui lui sont liées au Tessin».

Cette structure a d'abord été fortement voulue par le

«Les justifications des CFF résonnent d'abord comme une arnaque et laissent planer une ombre funeste sur l'avenir du Centre de compétence et des ateliers de Bellinzone.»

Pietro Gianolli, secrétaire syndical SEV et rédacteur contact.sev

personnel des ateliers de Bellinzone afin de pouvoir compenser les baisses prévues dans la maintenance des trains marchandises. L'étude de faisabilité demandée par le canton en avait confirmé les possibilités, tout en relevant également les aspects critiques, notamment durant la phase de mise en place du Centre



de compétence. L'étude préconisait donc des volumes de travail stables pour les ateliers durant les premières années. Un élément expressément repris dans la convention constitutive de la fondation – après de longues et douloureuses négociations.

Personne ne s'est bercé d'illusions: le chemin serait en pente et semé d'embûches, mais on y croyait et on veut encore y croire. Les justifications des CFF résonnent d'abord comme une arnaque (ils soutiennent qu'en 2013 par «volumes analogues à ceux actuels», ils faisaient référence à ceux de 2008) et laissent planer une ombre funeste sur l'avenir du Centre de compétence et, avec lui, sur les ateliers de Bellinzone. Dans cette affaire, les CFF ont désormais pour tâche de rétablir le lien de confiance, alors qu'ils enlèvent les moyens nécessaires à leur croissance et à leur consolidation.

Les excuses ne suffisent pas: elles doivent être accompagnées d'une volonté concrète, traduite par des faits, de respecter les accords et d'accompagner les ateliers et le Centre de compétence vers un avenir prospère, en faveur de tout le canton et des régions limitrophes.

Tel est le véritable enjeu de toute cette affaire.

Une révolution de plus ou de moins

La révolution, c'est l'aujourd'hui qui chante, et non pas l'hypothétique lendemain si longtemps espéré. Car la révolution numérique se produit bel et bien au présent, sous nos yeux et avec notre participation plus ou moins consciente. Finies les barricades? Oubliés les écrits de Karl Marx? Dépassé le capitalisme, noyé dans le nuage du «big data»? Éliminée l'équation propriété = vol, puisque s'installe l'économie du partage? Voire.

Certes le terme de révolution, comme tant d'autres, s'est édulcoré avec le temps. Tout changement technologique important devient révolutionnaire. Avec le tout numérique, nous en sommes déjà à la quatrième révolution industrielle, après celles du charbon, du pétrole et de l'informatique. La combinaison actuelle du réseau Internet et des objets connectés, smartphone en tête, assure l'immédiateté universelle, dans le temps comme dans l'espace. Les entreprises, les chercheurs, les informateurs travaillent en direct, à l'échelle du monde. Comme le font désormais sur leurs marchés tous ceux qui ont pour vocation d'établir des contacts entre clients et vendeurs, travailleurs et employeurs, locataires et bailleurs, usagers et prestataires de services publics ou privés.

Le commerce de détail vit actuellement une mutation sans précédent. Certes, sa clientèle se sert toujours en majorité dans les magasins mais elle se recrute de plus en plus sur des lieux de vente virtuels, accessibles jour et nuit, sept jours sur sept. Mais les réseaux permettent surtout d'autres formes de transactions, extérieures aux circuits commerciaux traditionnels. Toute personne qui dispose d'un bien, d'un produit, d'un service, d'un savoir peut désormais le mettre en partage, rémunéré ou non, sur Internet. Difficile d'évaluer le volume d'affaires ainsi réalisées en direct

«peer-to-peer». En revanche, les plateformes organisées à grande échelle sur lesquelles se retrouvent des foules d'offreurs et de demandeurs produisent déjà un impact considérable. Il suffit de penser aux services de taxis (Uber), à l'hébergement temporaire (Airbnb), aux ventes aux enchères (Ebay), au covoiturage (Blablacar) ou à la publication de petites annonces gratuites (Leboncoin), sans oublier l'encyclopédie universelle Wikipédia ni les services financiers, proposés en particulier sur les multiples sites de «crowdfunding».

Toute cette économie de partage, dite aussi collaborative ou participative, a effectivement quelque chose de révolutionnaire sur le plan économique, bien sûr, mais aussi culturel: elle dissocie usage et propriété – comme le revenu de base inconditionnel dissocie travail et salaire. Grâce à l'économie participative, on peut consommer sans posséder. Ainsi, la voiture n'a plus la valeur symbolique qui en faisait l'attribut unique de son détenteur tandis que la propriété d'un logement n'oblige pas à le laisser vide en périodes d'absence. L'échange et la collaboration au lieu de la rétention, voilà une pratique rationnelle et généreuse ainsi qu'un moyen efficace de combattre la surconsommation et l'obsolescence planifiée.

Sur le plan social en revanche, le partage peut coûter cher à celui qui fournit biens et services et met souvent de son temps à disposition sans toujours se soucier de sa situation personnelle future. L'absence d'encadrement



légal et réglementaire de cette nouvelle économie peut se faire aussi durement sentir. La protection sociale du travailleur indépendant n'est pas garantie. Et la signature de conventions collectives n'est pas prévue par les managers des plus grandes plateformes. Venue des Etats-Unis sous la forme actuelle, l'économie collaborative fonctionne sur le mode libéral et tarde à relever le défi de la régulation, en Suisse notamment. Il y a pourtant beaucoup à faire pour protéger les utilisateurs d'un système à risques, pour taxer les prestations de cette nouvelle économie et surtout pour protéger les travailleurs.

L'Etat, régulièrement en retard d'une révolution, met du temps à prendre ses responsabilités. Sur le terrain, les villes se débattent avec les problèmes de taxis, une branche que les syndicats tentent d'organiser. Au reste, les secteurs de l'économie traditionnelle concernés, à commencer par le tourisme et l'hôtellerie, cherchent à faire face à une concurrence imprévue et souvent déroutante.

Le Conseil national a enfin accepté en mars un postulat chargeant le Conseil fédéral de rédiger un rapport sur la place prise par l'économie participative dans notre pays et sur l'encouragement dont elle devrait bénéficier, tout en assurant sa coexistence avec les entreprises existantes et en veillant à l'intérêt des consommateurs. En revanche, l'auteur PLR vaudois ne mentionne pas les problèmes des travailleurs concernés. Le conseiller fédéral Schneider-Ammann a promis que le rapport demandé serait établi «dans les meilleurs délais». Les parlementaires devront alors discuter des éventuelles mesures à prendre pour encadrer une économie qui s'épanouit avec tous les risques de la liberté d'entreprendre chère au capitalisme non dépassé. *Yvette Jaggi*

Accident de Brétigny (F) en 2013

« Pourris » et « non conformes »

Quinze victimes ont demandé l'ouverture d'une seconde enquête pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Cela fait suite à des révélations récentes du site d'informations français Mediapart.

Le média français a révélé le fait que la SNCF a laissé rouler, pendant l'année qui a suivi le drame, 350 trains par jour sur des aiguillages «pourris» et «non conformes», selon des écoutes téléphoniques.

Mediapart a listé tous les problèmes qui perdurent, matériel manquant ou en fin de vie, 300 défauts à surveiller, etc.,

même deux ans et demi après l'accident qui avait coûté la vie à sept personnes et fait de nombreux blessés. Toujours selon eux, le chef de secteur a voulu réduire la vitesse autorisée de 150 km/h à 100 km/h dès novembre 2013, mais sa demande est restée sans suite pendant plusieurs mois, car «la SNCF considère que limiter

la vitesse à Brétigny serait un aveu de culpabilité, une preuve que cela aurait dû être fait avant l'accident». C'est en avril 2014 que la décision de passer à 100 km/h est tombée.

Au lendemain des révélations de Mediapart, le président de SNCF Réseau a démissionné de son poste. Tiens donc,

quelle coïncidence... Désormais, la SNCF et SNCF Réseau sont mis en examen pour «homicides involontaires», et une enquête pour «mise en danger de la vie d'autrui» plane aussi sur eux.

Hes

CFF

Coup dur pour Lucerne

Ce ne sont pas moins de 170 places de travail de CFF Infrastructure qui disparaissent à Lucerne, transférés à Olten.

Les partenaires sociaux ont été informés de différents scénarios possibles au cours de l'année dernière. Il a toujours été clair que l'objectif était d'obtenir des rentrées plus importantes en matière de loyers pour ces locaux lucernois. Jusqu'à il y a peu, il était question d'un déplacement de ces places de travail dans la région lucernoise. La décision qui vient de tomber, à savoir déplacer ces 170 postes de travail à Olten, est discutable et problématique.

Ce déménagement aura des effets sur plusieurs plans:

- Une grande partie des collaborateurs actuels en pâtiront et certains verront leur temps de déplacement augmenter de deux heures quotidiennement;
- La ville de Lucerne, qui verrait le dernier département CFF lui restant s'en aller à Olten;



La gare de Lucerne: trop chère pour les CFF, pour y mettre ses propres collaborateurs!

- Une perte de savoir-faire: il y aura des collaborateurs qui renonceront à changer de lieu de travail et qui quitteront donc les CFF. On perdra des connaissances, ce que les CFF ne peuvent pas se permettre;
- Perte au niveau du marché du travail lucernois: les CFF s'en vont de Lucerne alors qu'il n'y a pas de nécessité;
- Affaiblissement des trans-

ports publics et du marché CFF en Suisse centrale. L'ancrage des CFF dans la région est encore affaibli avec la disparition de ces postes de travail.

Pour toutes ces raisons, le SEV considère que la décision de la direction CFF est erronée. Il se tient à disposition de ses membres pour toutes les questions relatives à la CCT. **SEV**

Taxe de stationnement

Une mesure pour la qualité de vie

Une taxe sur le stationnement couvrirait une partie des coûts des transports publics.

Les Tessinois voteront le 5 juin suite au dépôt du référendum.

La modification de la loi tessinoise sur les transports publics, acceptée par le législatif en décembre dernier, prévoit que les entreprises tessinoises employant plus de 50 personnes s'acquittent d'une taxe de stationnement. Selon la catégorie de parking, cette taxe sera comprise entre 1 et 3,5 francs par véhicule et par jour. L'objectif de cette mesure est de réduire la circulation qui pollue l'air au Tessin. L'argent

ainsi gagné par le canton devrait servir aux transports publics. Près de 18 millions de francs ont été inscrits au bud-

get 2016. Les Tessinois voteront le 5 juin suite au référendum déposé en février dernier.

frg/Hes



CARNET DE BORD

Le bore-out ou comment culpabiliser les employés

Le bore-out, ce n'est ni un type de chasse au cochon sauvage, ni le nom d'une start-up, ni non plus une nouvelle mutation du monde numérique. C'est juste l'ennui. Précisément l'ennui au travail. Rien ne vaut un mot anglais pour parler de quelque chose que l'on ne comprend pas et qui est flou! En tous les cas, les articles fleurissent, les spécialistes y vont de leur commentaire et les travailleurs, rendus soigneusement anonymes, se lâchent. Ils seraient 10% en Suisse (selon la plate-forme d'emploi stepstones) à crever d'ennui au bureau!

Cependant, la validité scientifique des soi-disant enquêtes qui pointent le phénomène, qualifié de grandissant, de l'ennui au travail, suscite le scepticisme. A lire d'un peu plus près les «témoignages», les travailleurs parlent de travail «inintéressant», de «perte de responsabilité», de «manque de qualité et de variété du travail», de «sentiment de ne pas savoir à quoi ça sert». Des qualificatifs qui reviennent chez la plupart des travailleurs, notamment dans les services publics où les tâches sont de plus en plus spécialisées et bureaucratiques. Deux chercheurs ont récemment cherché les études scientifiques et méthodologiques étayant ce nouveau phénomène, et ils n'ont trouvé qu'une vaste fumisterie clinique relayée par des médias pas suffisamment soucieux de vérification.

Pourtant cet engouement pour un pseudo-phénomène questionne autre chose: d'une part le sens que l'on met dans notre travail, d'autre part une idée très libérale qui veut que le travailleur soit le chaînon faible de la productivité. Cette idée du travailleur qui s'ennuie, c'est aussi l'idée que ce travailleur est inutile, qu'un emploi dans lequel les employés s'ennuient, il vaudrait mieux qu'une machine s'en charge. Ce discours a été servi au moment de la mécanisation de l'industrie, il ressort de toute évidence pour les emplois de service!

L'ennui pourtant est une sensation précieuse et nécessaire, comme la douleur pourrait-on dire, qui attire l'attention sur ce qui ne va pas. A ceci près que l'ennui est un signal d'alarme pondéré, attirant l'attention, sans violence. Un psychanalyste anglais, Adam Phillips, a écrit un très beau livre intitulé «S'embrasser, se chatouiller, s'ennuyer» (traduit peu justement en français par «Baisers, chatouilles et autres petits riens»). Il y décrit combien, pour l'enfant, l'ennui est un espace nécessaire pour apprendre à savoir ce qu'il veut. L'ennui, dit-il, «fait partie intégrante du processus de prendre son temps». Bien entendu au travail, il faut produire et «prendre son temps» n'est, en effet, pas dans l'air du temps, mais pour que des employés soient engagés et motivés au travail, il y a bien des moments d'ennui nécessaire.

Tout ce discours sur un supposé bore-out est bien plus l'instigation d'un contexte de culpabilité pour chacun: non seulement c'est mal de s'ennuyer au travail, mais en plus ça rendrait malade! Dans le fond ce sont les travailleurs des bureaux dont on veut aujourd'hui réduire le nombre, alors on les prépare gentiment en leur faisant entendre qu'ils s'ennuient. Pourtant, comme quelqu'un le disait dans les ateliers des CFF: «Le gars qui réussit à s'ennuyer au travail aujourd'hui, moi je lui tire mon chapeau!»



Valérie Solano

Le vote ouvrier en Suisse



Le PS, un parti ouvrier: de l'histoire ancienne ?

Line Rennwald est docteur en sciences politiques et mène des recherches sur le vote ouvrier en Suisse et à l'étranger. Pour la Suisse, elle se base sur les élections fédérales de 1971 à 2011. Elle a constaté un net changement du vote des classes populaires durant ces quatre décennies. Le Parti socialiste pouvait en effet compter sur un fort soutien de la classe ouvrière dans les années 70, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, puisque l'UDC attire un certain nombre de personnes de cette classe dite ouvrière.

■ **contact.sev:** Line Rennwald, vous avez étudié le vote ouvrier en Suisse. Quelle est votre définition de la classe ouvrière ?

On parle des ouvriers en incluant tous les travailleurs ma-

nuels qualifiés ou non qualifiés qui sont salariés. Mais avec la croissance du secteur des services, on peut définir la classe ouvrière de manière plus large en y incluant aussi les travailleurs des services, actifs par exemple dans la vente ou la santé. La classe ouvrière ne s'arrête donc pas aux personnes travaillant dans les usines. Lorsqu'on parle de vote ouvrier, il s'agit donc souvent du vote de l'ensemble des classes populaires.

■ **Pour votre étude, vous avez vous-même mené des entretiens avec des électeurs ?**

Oui, mais tout au début. Désormais, je ne me base que sur les sondages effectués par SELECTS (Swiss electoral studies) qui me fournissent les données à étudier. Les informations concernant les élections fédérales 2015 ne sont pas encore connues, elles vont sortir tantôt.

■ **Vous avez étudié les comportements électoraux des Suisses sur une période de quarante ans. Qu'est-ce qui ressort dans un premier temps ?**

Dans les années 70, les ouvriers soutenaient clairement le Parti socialiste (PS), qui était très fort. Il y a ensuite eu une érosion du vote ouvrier pour le PS, à partir des années 80,

puis un vide politique durant lequel l'abstention a pris une certaine ampleur. Ensuite seulement cette classe ouvrière s'est en partie tournée vers l'UDC, avec son nouveau profil de droite populiste. Auparavant, 40% des ouvriers votaient PS et maintenant 40% votent UDC.

■ **La classe ouvrière est également moins importante désormais, non ?**

Si l'on prend uniquement les travailleurs manuels, leur nombre a effectivement été divisé par deux dans l'ensemble de l'électorat sur cette période.

« Le monde du travail n'a plus eu beaucoup de place dans l'agenda politique des années 1990 et 2000. »

Mais leur nombre a été divisé par trois dans l'électorat socialiste. Le changement de l'électorat du PS est donc allé plus vite que le changement de la structure de l'emploi.

■ **On parle de combien de pour-cent de la population suisse ?**

Les classes populaires constituent 30% de la population disposant du droit de vote. Si on y ajoute les employés de bureau, c'est 40%.

■ **Si les classes populaires se sont tournées en partie vers l'UDC, qui soutient**

maintenant le PS ?

C'est plutôt les classes moyennes salariées. Les scores du PS sont moins bons qu'il y a quarante ans mais il reste un parti important, grâce au soutien de cette classe moyenne. Il reste cependant un parti de salariés. Très peu de petits indépendants ou patrons votent PS.

■ **Il y a certainement une partie des anciens électeurs du PS qui se sont tournés vers des partis plus à gauche, non ?**

Alors je n'ai pas de données suffisantes concernant les partis d'extrême gauche comme

thématiques différentes apparaissent: les mouvements post-matérialistes (écologiste, anti-nucléaire, etc.). Le Parti des Verts devient un concurrent du PS. Cela a eu un impact sur les élections de 1987 et 1991. Dans les années 90, les idées néo-libérales deviennent de plus en plus fortes et ce sont alors surtout les syndicats qui se rebiffent. Le monde du travail n'a plus eu beaucoup de place dans l'agenda politique des années 1990 et 2000. Les partis ont dévié sur d'autres sujets.

■ **L'UDC également a bien**

changé.

Exactement. Au début des années 90, l'UDC change son offre et axe sa politique sur l'Europe et l'immigration. C'est l'UDC qui dicte alors l'agenda politique suisse.

■ **Qu'en est-il dans les sondages ?**

En Suisse, les gens osent dire qu'ils votent UDC, la marge d'erreur est faible. En France, les gens ne veulent souvent pas dire qu'ils votent FN et les sondages sont souvent totalement en deçà des résultats de ce parti d'extrême droite.

BIO

Line Rennwald a 32 ans et habite, entre deux séjours à l'étranger, à Delémont. Elle est en effet revenue début mars d'un séjour d'une année et demie à Amsterdam (elle a bénéficié d'une bourse du Fonds national suisse pour la recherche) et repartira en septembre pour deux ans à Florence, à l'Institut universitaire européen. Durant ces quelques mois en Suisse, elle travaille à temps partiel à l'Université de Lausanne, comme chargée de recherche.

Line est docteur en sciences politiques et a fait tout son parcours universitaire à Genève. Elle a travaillé durant une année au Parti socialiste suisse à Berne, pour la campagne des élections fédérales 2007. Elle est syndiquée chez Unia et au SSP.

Line vit en couple et vient de se remettre au badminton à Courrendlin, village où elle a grandi.



Line Rennwald, chez elle, dans un appartement tout proche de la gare de Delémont.

« Les travailleurs syndiqués abordent les questions ensemble et sont informés par leur syndicat, ce qui renforce leur intérêt politique. »

■ **Les milieux ouvriers trouvent-ils des valeurs communes avec l'UDC?**

La classe ouvrière demeure, durant toute la période que j'ai observée, la plus favorable à la répartition des richesses et à une politique redistributive. En revanche, elle est la plus sceptique sur une politique de migration ouverte. Lors du vote sur l'initiative Schwarzenbach en 1970, certains étaient favorables, malgré un vote électoral tourné vers le PS. Finalement, on peut dire que les valeurs de cette classe sociale sont demeurées relativement stables.

■ **Et comment cela se répercute-t-il sur les votations?**

Je n'ai étudié que les données des élections fédérales. Au niveau scientifique, on en sait très peu sur le lien entre votations et élections.

■ **Au niveau des élections cantonales, qu'en est-il?**

Je ne me suis pas penchée non plus sur les élections cantonales. Par contre, dans mon étude, on remarque des différences entre les cantons suisses alémaniques religieusement mixtes (Berne et Zurich par exemple), les cantons romands mixtes (Vaud et Neuchâtel par exemple) et les cantons catholiques (dont le Tessin fait partie). Le soutien au PS est plus fort dans les cantons religieusement mixtes de Suisse romande. Ensuite viennent les cantons religieusement mixtes de Suisse alémanique puis les cantons catholiques, où la concurrence du PDC est traditionnellement forte.

■ **Et où le PS a-t-il perdu le plus d'électeurs ouvriers?**

Surtout en Suisse alémanique avec l'UDC qui est devenue très forte et au Tessin, avec l'arrivée de la Lega. Moins en Suisse romande.

■ **Qui de la classe ouvrière est resté fidèle au PS? Connaît-on les profils de ces électeurs?**

On a constaté que le fait d'être syndiqué était déterminant. Les valeurs de solidarité très présentes dans les syndicats sont des valeurs qu'on associe à la gauche. Face aux forces xénophobes, les syndicats ont un discours clair et cohérent sur la solidarité entre salariés quelle que soit leur origine ou leur nationalité et partent du principe que seule la solidarité au sein des salariés permet d'améliorer les conditions de travail. De plus, les personnes syndiquées participent davantage aux élections. Leur appartenance syndicale renforce encore cet intérêt pour la chose politique et les idées de solidarité. Les travailleurs syndiqués abordent les questions ensemble, dans des assemblées ou autres et sont informés par leur syndicat, ce qui

renforce leur intérêt politique.

■ **Et qu'en est-il de l'abstention?**

Déjà dans les années 70, les classes populaires ont moins participé aux élections que les autres salariés et les employeurs. Le fait que les ouvriers votent peu a toujours été une caractéristique suisse. Par contre, l'abstention a pris de l'ampleur partout en Europe dès la fin des années 80. L'essor de la droite dure est également visible un peu partout en Europe.

■ **Il manque, au niveau fédéral, aussi toute une partie de la population qui n'a pas les droits politiques.**

Effectivement, un cinquième de la population suisse n'a pas le droit de vote. Il s'agit des personnes n'ayant pas la nationalité suisse, dont un grand pourcentage fait partie des classes populaires. Cela est aussi une spécificité suisse.

■ **Allez-vous continuer vos re-**

cherches dans ce domaine?

Oui, et une des pistes possibles pour mes recherches futures, c'est le lien entre le fait d'être syndiqué et les comportements électoraux.

Propos recueillis par
Henriette Schaffter

Son livre, « Partis socialistes et classe ouvrière » a été publié aux éditions Alphil-Presses universitaires suisses en 2015.

Voir également: L. Rennwald & A. Zimmermann (2016), *le vote ouvrier en Suisse, 1971-2011. Social Change in Switzerland N°4* (<http://socialchangeswitzerland.ch>).

AGENDA

Glissements du vote ouvrier en Suisse - conférence de Line Rennwald

mercredi 11 mai à 19h au centre socioculturel Pôle Sud à Lausanne (<http://polesud>)

Manifestation interjurassienne

Moutier

10h45: rassemblement à la gare.
11h: départ du cortège depuis la gare pour se rendre à la Socié'thalle.

12h: apéritif et repas.

13h30: interventions politiques de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat PS/VD et Catherine Laubscher, Unia/NE (à confirmer).

Animation avec Vincent Vallat et Coal Black Horses (blues-rock)

Bar et animations enfants

Canton de Neuchâtel

Neuchâtel

Place du Marché

Brunch et musique offerts à la population dès 9h30, partie officielle à 11h

A 12h, défilé jusqu'à la gare pour rejoindre les fêtes à Fleurier ou à La Chaux-de-Fonds

Orateurs et oratrices:

Michela Bovolenta, secrétaire centrale du Syndicat des services publics SSP

Dimitri Paratte, membre du Conseil général de Neuchâtel, SolidaritéS

Amanda Loset, membre du Conseil général de Neuchâtel, POP

La Chaux-de-Fonds

Gare: présence du SEV

Dès 11h, cortège à 14h, fin de la manifestation à 20h

Orateurs et oratrices:

Anouck et Florence, militantes du syndicat Unia; Michela Bovolenta,

secrétaire centrale du Syndicat des services publics SSP; Leana Ebel, militante, Association suisse pour les droits de la femme; Pierluigi Fedele, membre du comité directeur, syndicat Unia; Cyril Keller, secrétaire général de la CGT Doubs et Memet Tali, du comité kurde.

Musique: Riton la Manivelle orgue de barbarie + accordéon

Les Fils du Facteur, chanson.

Boissons & restauration

Val-de-Travers

Salle Fleurisia, Fleurier

Dès 11h, partie officielle à 11h30, musique dès 14h30

Parking: place de Longereuse

Orateurs et oratrices:

Sylvia Locatelli, PS; Denis de la Reusille, conseiller national et président du Conseil communal du Locle (POP); Rémy Cosandey, président de l'AVIVO.

Animation: Vincent Kohler

Repas de midi: paella 16 fr. par personne. Cantine, boissons, crêpes bretonnes et pâtisseries

Canton de Genève

Genève

11h près de La Pierre sur la Plaine de Plainpalais, allocutions du Parti socialiste, apéritif offert.

13h départ du cortège - avec le **SEV-TPG** - du boulevard James-Fazy empruntant la place des 22-Cantons, la rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues

Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, parc des Bastions.

14h à l'entrée du parc des Bastions côté place Neuve, allocutions des Verts et d'(Unia)

15h parc des Bastions, partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants

- dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 30 stands

- au crépuscule, projection organisée par Sputnik (de «L'An 01»)

Programme des manifestations du 1er mai



Canton de Fribourg

Fribourg

Dès 11h: place Georges Python
Bars et restauration, animations pour les enfants. **Soupe de chalet du SEV.**

Cortège à 14h. Concerts: Bable's - The Red County - Koumba Tosh.

Discours d'Aldo Ferrari, vice-président Unia; Wolfgang Müller, délégué syndical HFR, SSP; Lena Frank, secrétaire nationale de la jeunesse, Unia; Ursula Schneider Schüttel, ancienne conseillère nationale, PS.

Canton du Valais

Sion

Dès 11h30 au couvert des Iles: apéritif offert. Discours, stands de boissons, cantine et musique. 14h30: concert de Yapagnoloch (reprises en tout genre).

Président du jour: Mathias Reynard. Orateurs: Géraldine Savary (conseillère aux Etats VD, PS) et Alain Carrupt (syndicom).

Canton de Vaud

Lausanne

11h: rassemblement place de la Riponne - Cortège

12h-16h30: Casino de Montbenon-Salle des fêtes (dehors en cas de beau temps): stands de boissons et de nourriture

12h: discussion sur AVSplus / PV2020

Dès 12h: atelier de peinture pour les enfants (animé par les Ateliers du Marché)

Dès 13h: «Guinguette du 1^{er} mai» avec O. Forel et Skarbonari.

Yverdon

Samedi 30 avril 2016

10h: rassemblement sur la place Pestalozzi; distribution de ballons

11h: cortège en ville

Dès 11h30: allocutions officielles

Dès 12h (caves du Château): moment convivial avec stands de nourriture et de boissons

16h30 - 18h (caves du Château): table ronde «Le Revenu de Base

Universel (RBI), une réponse aux mutations actuelles du marché du travail?», modération par Stéphanie Pache, membre du comité de rédaction de Pages de Gauche

20h: clôture de la Journée avec moment musical colombien en compagnie du groupe Palenque La Papayera.

estations



Canton de Berne

Bienne

Dès 10h: brunch sur la place Centrale (mauvais temps: avant-toit Palais des Congrès)
10h30: prises de parole et salutations:

Daniel Hügli, président Union syndicale de Bienne-Lyss-See-land et député au Grand conseil (PS)

Orateurs et oratrices:

Doris Bianchi, USS, assurances sociales/politique de l'âge et Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud (PS), Département santé/action sociale.

Candidat-e-s aux élections du Conseil de ville des syndicats (USBLS)

11h45: remise du prix Unia «Travail et solidarité»

12h: salutations d'autres organisations

Dès 10h: programme de cadre: Musettikko

13h: clôture du brunch

Coûts brunch: adultes 20 fr., enfants 5 fr.

Suisse allemande

Berne

Giorgio Tuti, président SEV, s'exprimera à l'issue du cortège qui partira dès 11h30 de la Krammgasse et rejoindra la Place fédérale en passant par la Marktgasse et la Bärenplatz.

Bülach/ZH

Paul Rechsteiner, président de l'USS et conseiller aux Etats PS/SG, s'exprimera dès 11h au «Guss 39».

Frauenfeld/TG

Edith Graf-Litscher, conseillère nationale PS/TG et secrétaire syndicale SEV, animera la manifestation thurgovienne dès 11h à l'Eisenwerk.

Oltén/SO

Urs Huber, secrétaire syndical SEV,

animera la partie officielle dès 14h au Centre culturel Schützi. Lucie Waser, également secrétaire syndicale SEV, s'y exprimera.

Rorschach/SG

Felix Birchler, secrétaire syndical SEV, s'exprimera dès 11h à la Badhütte.

Spiez

Samedi 30 avril, Paul Rechsteiner s'exprimera dès 11h30 sur la Terminusplatz.

Thoune/BE

Samedi 30 avril dès 14h à la Rathausplatz. Roman Guggler, secrétaire syndical SEV, animera la manifestation. Paul Rechsteiner s'y exprimera.

Zofingen/AG

Paul Rechsteiner s'y exprimera dès 13h30 à la Markthalle.

Tous ensemble pour une AVS forte !

À une époque où les patrons prennent le franc fort pour prétexte afin de supprimer à tour de bras des emplois et imposer aux travailleurs et travailleuses des conditions de travail toujours plus flexibles et éprouvantes ; à une époque où la Banque nationale refuse de voir quels sont les vrais problèmes qui se posent et maintient un cours du franc déviateur sans se préoccuper des conséquences que les travailleurs et les travailleuses sont les premiers à supporter ; à une époque où le fossé entre riches et pauvres se creuse toujours plus et où la droite ne fait pratiquement rien pour le combler, mais l'agrandit encore plus avec sa politique fiscale et financière ; à une époque où les patrons, malgré l'obligation inscrite dans la Constitution, continuent à refuser de verser aux femmes un salaire égal pour un travail de valeur égale et où les partis de droite n'entreprennent rien contre cela ; à une époque où la droite fait s'enchaîner les programmes d'austérité dans les pouvoirs publics et ne se gêne pas de saper toujours plus les services publics ;



La manifestation de l'année dernière avait été particulièrement pluvieuse. Espérons que cela serait différent cette année!

à une époque où le plus grand parti du pays ne cesse de se déchaîner contre les migrant(e)s et les minorités pour, avec cette politique des boucs émissaires, détourner l'attention des vrais problèmes ; à une époque où les patrons et les partis de droite veulent constamment baisser les prestations de l'AVS, faisant basculer toujours plus de personnes dans la détresse, alors que le paquebot du 2^e pilier prend toujours plus l'eau et que la perspective de vivre ses vieux jours matériellement dans la dignité s'obscurcit pour beaucoup ; dans une telle époque, il s'agit de se rassembler, de se battre

tous ensemble pour la dignité et la justice sociale, pour les emplois et de bonnes conditions de travail. Le passé nous a appris qu'il vaut la peine que les syndicats fassent preuve d'un engagement combatif. On l'a vu avec la victoire remportée contre l'initiative inhumaine de «mise en œuvre», une victoire à laquelle ils ont contribué de manière déterminante à montrer à l'UDC où sont les limites à ne pas franchir avec la xénophobie et les attaques contre les fondements, en Suisse, de l'État de droit et des droits humains. Les votations gagnées par les syndicats ces 15 dernières années, grâce aux

quelles il a été possible d'empêcher que les prestations de la prévoyance vieillesse ne soient démantelées, le montrent également. Ce combat franchit maintenant une nouvelle étape. Car les patrons et les partis de droite font campagne sans relâche pour un réaménagement de la prévoyance vieillesse qui est contraire à l'esprit de la solidarité. Usant de l'argument masqué de l'évolution démographique, ils essaient de faire avaler à la population la soi-disant nécessité de relever l'âge de la retraite et de diminuer les prestations. Et en invoquant la «génération dorée», ils essaient de persuader les gens

que les retraité-e-s roulent en principe sur l'or, provoquant par là un conflit entre les générations. Nous les syndicats, nous nous battons contre toutes ces légendes qui sont entrées dans la tête de beaucoup. Nous savons en effet que la grande majorité des retraité-e-s actuels et futurs n'ont pas besoin que leur rente baisse, mais qu'elle augmente. Et nous savons que l'assurance populaire qu'est l'AVS, l'assurance sociale la plus efficace, la plus sûre et la plus solidaire, doit être renforcée et non pas affaiblie. Ensemble avec les travailleurs et les travailleuses, ensemble avec les retraité-e-s, nous allons nous battre pour AVSplus. L'enjeu, c'est plus qu'une hausse de 10% des rentes AVS. L'enjeu c'est de gripper le moteur du démontage social, et d'huiler celui de la justice. Prenons à bras le corps ce tournant social! D'abord avec l'AVS, cet ouvrage séculaire, cette preuve concrète de solidarité donnée par notre pays. Puis dans le monde du travail et dans la société. Ensemble. Parce qu'un tournant social est nécessaire. Et parce qu'il est possible.

L'assemblée des délégués de la coopérative des maisons de vacances vend Brenscino

«Chaque collaborateur et collaboratrice de l'hôtel garde son emploi, aux mêmes conditions d'embauche.»

Giorgio Tuti, président du SEV



La coopérative Reka rachète l'hôtel Brenscino

La Coopérative des maisons de vacances (FHG) a voté vendredi dernier la vente de l'hôtel Brenscino, au Tessin. C'est Reka qui rachète les lieux pour en faire un village de vacances. Pour Giorgio Tuti, c'est la meilleure solution car Reka offre une perspective touristique à Brenscino, exploité encore comme hôtel pendant deux ans au moins après le 1^{er} janvier 2017. Le personnel a une garantie d'emploi aux mêmes conditions.

Au final, le dossier est passé comme une lettre à la poste devant l'assemblée des délégués FHG. Une très large majorité du plénum a approuvé la vente de Brenscino à Reka dans un cli-

mat apaisé. Sans surprise, l'opposition est venue de la PV estimant que l'assainissement financier avait été trop tardif et que la nouvelle ligne de base du Gothard aurait pu être une chance pour rendre l'hôtel

compétitif. Administrateur de la FHG et chef des finances du SEV, Aroldo Cambi a admis que l'assainissement financier était arrivé trop tard. «Une fois reconnue la nécessité d'un assainissement, nous avons agi ra-

pidement en incluant un expert, afin de prendre des mesures ciblées, efficaces et supportables. Mais ces mesures n'auraient pas suffi à elles seules. Il aurait fallu investir des millions dans l'infrastructure et

le marketing. De l'argent que ne possède ni la FHG, ni le SEV.»

Vivian Bologna

D'autres points traités par la FHG et le comité en page 2.

■ Rachat de Brenscino par Reka: son directeur, Roger Seifritz, répond à nos questions

«Les villages de vacances sont moins chers que l'hôtel»

Développer l'offre des villages Reka au Tessin et s'implanter sur les bords du Lac Majeur. Tel est le projet de la coopérative. Evidemment, les vacances seront moins chères qu'en hôtel.

■ Roger Seifritz, pourquoi la coopérative Reka souhaitait-elle s'implanter au bord du lac Majeur?

Nous souhaitons améliorer notre offre de vacances au Tessin où nous exploitons déjà un village de vacances à Albonago, au bord du lac de Lugano. Ses chiffres sont parmi les tout meilleurs de notre porte-feuille. Présents sur les bords du lac de Lugano, nous souhaitons nous étendre aux bords du lac Majeur. Grâce au fait que les villages de vacances ont des coûts inférieurs aux hôtels, on part du principe que nous pourrions compenser

les effets d'un faible euro.

■ Plus précisément, savez-vous déjà à quoi va ressembler le nouveau village à Brissago?

Le projet définitif n'est pas encore connu, mais nous travaillons étroitement avec la commune de Brissago. L'idée est de réaliser un village de vacances d'environ 50 appartements. Une décision quant au projet final sera prise en 2017.

■ En attendant, vous allez continuer d'exploiter l'hôtel actuel pendant au moins deux ans après la date du rachat fixée au 1^{er} janvier 2017. Mis à part ça, comment convaincre aussi les habitués du SEV de revenir aussi après la transformation?

Le prix est sans doute une donnée non négligeable puisque les

LOD/Reka



Roger Seifritz, directeur de Reka.

nuitées dans un village de vacances sont meilleur marché que dans un hôtel du type de Brenscino. Prenons l'exemple du village de vacances de Zinal en Valais où nous avons effectué des rénovations et construit deux nouvelles maisons. Au plus fort de la saison hivernale, un vacancier va déboursier 30 fr./nuit si tous les lits de l'appartement sont oc-

cupés. C'est nettement moins cher qu'à l'hôtel. Maintenant, je ne peux pas encore me prononcer sur les prix qui seront pratiqués à Brissago, mais on devrait être dans ces eaux-là.

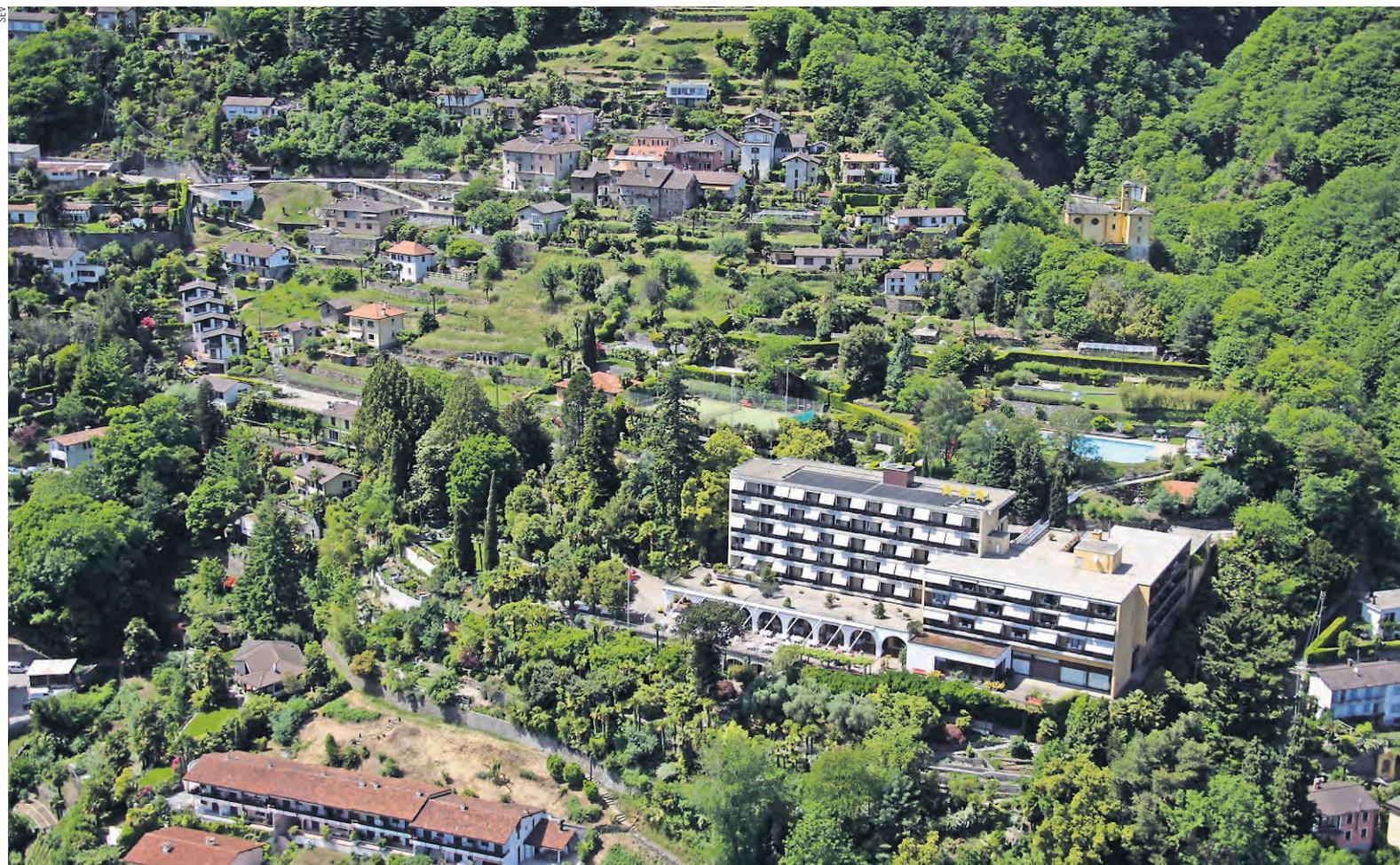
■ Un dernier mot sur les négociations avec le SEV. De votre point de vue, comment se sont-elles dé-

roulées?

Je peux dire qu'elles étaient très bonnes et très transparentes. Après, il va de soi qu'il ne s'agissait pas d'une vente traditionnelle car le fonctionnement démocratique du SEV impliquait forcément de nombreuses discussions au comité. Cela a rendu les négociations plus complexes et plus lentes. Elles m'ont permis de mieux connaître le SEV. Et nous avons pu nous rendre compte qu'il y avait des similitudes entre ses buts et les nôtres.

Dans ce dossier, chaque partie est gagnante. J'en veux aussi pour preuve la satisfaction du maire de Brissago qui a salué la responsabilité du SEV. Il s'est dit satisfait que le SEV ait vendu l'hôtel Brenscino à un organisme dont l'offre constitue une plus-value pour le tourisme de la région.

Vivian Bologna



Brenscino va encore être exploité en tant qu'hôtel pendant au moins deux ans après le 1er janvier 2017.

Giorgio Tuti et Aroldo Cambi à l'interview

Giorgio Tuti: «On ne pouvait pas trouver mieux que Reka»

La Coopérative des stations de vacances SEV vient d'approuver la vente de l'hôtel Brenscino qui passera en 2017 aux mains de la Caisse suisse de voyage Reka. Un choix de raison pour un dossier émotionnel. Respectivement président et responsable des finances du SEV, Giorgio Tuti et Aroldo Cambi abordent ouvertement cette vente.

■ **Giorgio Tuti, te sens-tu soulagé après la vente de Brenscino ?**

Je ne dirais pas soulagé, car en fin de compte il s'agissait d'un devoir, d'une responsabilité à prendre pour une décision qui s'imposait pour trois raisons. D'abord, l'avenir touristique de Brenscino est garanti sur le long terme puisqu'il sera en-



Aroldo Cambi et Giorgio Tuti se penchent sur la déclaration de vente.

core exploité comme hôtel au moins pendant deux saisons après l'entrée en vigueur du rachat le 1^{er} janvier 2017, avant sa transformation en village de vacances. Ensuite pour nos membres, car ils bénéficient durant cette période des mêmes rabais de 20%, avec le même personnel vu que

celui-ci a la garantie d'avoir les mêmes conditions de travail qu'aujourd'hui et ceci pendant au moins deux ans. Et chaque collaborateur et collaboratrice garde son emploi. Cet aspect social était évidemment fondamental pour un syndicat comme le nôtre.

■ **Aroldo Cambi, au fond, cette vente semble être la meilleure solution. Mais était-ce vraiment la seule? Le SEV ne pouvait-il pas continuer d'exploiter l'hôtel?**

Toutes les analyses que nous avons faites ont montré qu'il aurait fallu investir énormément de moyens financiers dans la transformation de la structure et le marketing pour le rendre compétitif dans une branche, celle du tourisme, qui est soumise à de fortes pressions. Une branche où il s'agit de maîtriser les coûts au mieux. En 2015, nous avons pris d'importantes mesures qui à elles seules n'auraient pas suffi à moyen et long terme. L'abolition du taux plancher par la BNS a encore fait empirer la situation. Enfin, Brenscino subit aussi la concurrence d'hôtels situés de l'autre côté de la frontière.

G.T.: Et l'argent serait sorti des poches du SEV, et donc de ses membres. A l'heure où nous essayons de maîtriser au mieux les coûts, cela n'aurait pas été compris par notre base. Surtout que les habitudes de voyage de nos membres ont considérablement changé ces dernières années.

■ **Il fallait donc remettre en question la nécessité même d'une offre hôtelière par le SEV comme par d'autres syndicats...**

G.T.: Tous les syndicats se sont posé ou se posent la question de la pertinence de maintenir une offre hôtelière. Au SEV, nous avons constaté que la proportion de nos membres dans le nombre de nuitées n'a fait que baisser ces dernières années. Au départ, les syndicats avaient développé ce genre d'offres

Suite en page 12

Suite de la page 11

pour permettre à leurs membres de partir en vacances à des prix abordables.

Aujourd'hui, le tourisme a énormément évolué et on doit constater que nos membres ont changé leurs habitudes de voyage, mais aussi que les coûts de gestion de Brenscino rendaient inaccessibles ses prestations à de nombreux membres.

■ **Il y a quand même ces habitués qui vont perdre quelque chose d'important, notamment sur le plan sentimental...**

G.T.: Bien sûr! Et je les comprends. Il y a des membres SEV qui sont allés à Brenscino quand ils étaient enfants,

puis comme parents! C'est pour ça que la vente de Brenscino a pris du temps. Il a fallu tenir compte de nombreux éléments, dont le côté émotionnel. Je pense que la solution trouvée est acceptable pour nos membres les plus attachés à Brenscino. Je le répète: l'hôtel va poursuivre son activité cette année et encore au moins deux ans, avec le même personnel et le même concept. Puis, le lieu va être transformé en village de vacances Reka, qui n'est pas n'importe quelle association. Le SEV a participé à sa fondation, collabore avec depuis des décennies et se reconnaît dans ses valeurs. On ne pouvait pas faire mieux.

Vivian Bologna

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines. **ISSN** 1662-8462

Tirage: 10 690 ex. (total 43 020 ex.), certifié REMP au 8.12.2015

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter. **Adresse de la rédaction:** contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch. **Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau. www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le vendredi 6 mai 2016. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 28 avril à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 26 avril à 10 h.



Les villages de vacances Reka s'adressent notamment aux familles, comme ici à Albonago, au bord du lac de Lugano.

Pour stopper la baisse des rentes, il faut enfin améliorer celles de l'AVS

Dégradation dramatique des rentes des caisses de pensions

Une personne d'actuellement 50 ans doit s'attendre à des rentes nettement plus basses au moment où elle partira à la retraite. Partout dans le pays, les futures rentes du 2^e pilier baisseront dans une mesure encore inimaginable il y a peu.

Les taux de conversion des caisses de pensions qui servent des prestations subrogatoires sont descendus un peu partout en-dessous de 6%, comme le montre un examen des données de plus de 60 caisses réalisé par l'USS. Et ce n'est que le début. Certaines grandes caisses de pensions abaissent même les taux à moins de 5%. Pour les assurés-e-s, cela signifie des baisses de rentes du 2^e pilier allant jusqu'à 20%. A cela s'ajoute que beaucoup de salarié-e-s sont assurés auprès de fondations collectives ou de compagnies d'assurance qui empêchent d'importants bénéfices sur le dos des assurés-e-s. Et cela grâce aux affaires qu'elles réalisent avec les assurances risques. Au lieu d'investir la plus grande partie des cotisations dans le processus d'épargne, et d'ainsi accumuler un capital vieillesse décent, beaucoup trop d'argent file dans l'assurance contre les risques de décès et d'invalidité. Au final, les rentes de l'AVS et des caisses de pensions peuvent toujours moins garantir «le maintien du niveau de vie antérieur de manière appropriée». Pour toujours plus de futurs retraité-e-s, remplir ce mandat constitutionnel est hors d'atteinte. Il n'y a pas que les bas et moyens revenus qui soient concernés. Beaucoup de celles et ceux qui ont un salaire de 7000 francs le sont aussi. Une personne qui ne dispose pas, dans le 2^e pilier, d'un ca-

pital vieillesse d'au moins 500 000 francs, ne peut plus s'attendre, avec les nouveaux taux de conversion, à toucher une rente qui, avec celle de l'AVS, lui permettra de maintenir son niveau de vie antérieur. Si nous voulons que le mandat constitutionnel soit respecté, la baisse des rentes doit être stoppée. La voie la plus simple et la meilleur marché est d'augmenter les rentes AVS, qui font d'ailleurs du surplace depuis des décennies, comme le demande l'initiative AVSplus. Une augmentation moyenne de 200 francs pour les personnes vivant seules et de 350 francs pour les couples apporterait une amélioration sensible à tous les revenus moyens et modestes. Des rentes AVS plus élevées ne sont toutefois pas gratuites. Elles coûtent aux employé-e-s et aux employeurs 0,4% du salaire. Mais en contrepartie, les salarié-e-s recevraient une aug-



mentation des rentes de 10%. S'ils devaient financer la même hausse de rentes dans le 2^e ou le 3^e pilier, cela coûterait beaucoup plus. N'oublions pas non plus que les cotisations AVS n'ont pas été augmentées depuis 40 ans; elles se situent

depuis 1975 à 8,4% (4,2% pour l'employeur et autant pour l'employé-e). Alors qu'entre-temps les cotisations au 2^e pilier ont augmenté jusqu'à plus de 18%. Pour réaliser le mandat constitutionnel, il n'y a pas d'autre

voie que d'augmenter les rentes AVS. Car avec l'AVS, on obtient pour un franc de cotisation davantage de rente que dans n'importe quel autre système de prévoyance. **uss**

INFO

Quelques points essentiels

Renforcer l'AVS pour une prévoyance vieillesse plus efficiente

Il y a 20 ans, d'éminents capitaines d'industrie et professeurs d'économie exigeaient la refondation de la prévoyance vieillesse. Dans leur livre blanc «Ayons le courage d'un nouveau départ», ils demandaient que le système de répartition soit largement remplacé par celui de la capitalisation et que la prévoyance privée soit renforcée. Selon eux, plus l'épargne nécessaire relève des sujets économiques, plus l'utilisation de leurs ressources devient compréhensible et, donc, efficiente. Vu la situation actuelle de la prévoyance par capitalisation,

c'était là une gigantesque erreur d'appréciation. Avec les 2^e et 3^e piliers, on ne saurait en effet parler d'efficience ou de transparence.

Alarme 2 pilier montre la baisse des rentes promises dans tout le pays

L'USS a passé sous la loupe les rentes promises par les plus grandes caisses de pensions de Suisse. Nous avons réuni dans une banque de données toutes les informations sur la conversion des avoirs de vieillesse en rentes que nous avons trouvées dans les rapports annuels accessibles au public et dans les communiqués de presse des grandes caisses de pensions. Cette banque de

données montre quelles caisses de pensions ont baissé leurs taux de conversion dans les solutions de prévoyance du domaine subrogatoire, et dans quelle mesure. Elle regroupe actuellement presque 60 caisses de pensions autonomes et fondations collectives comptant ensemble plus de 900 000 assuré-e-s actifs. Le bilan agrégé de ces institutions représente plus de 340 milliards de francs.

Taux de conversion en chute libre

Depuis 2010 (début de la période observée), on note dans le domaine subrogatoire une nette tendance à la baisse des taux de conversion

appliqués par les caisses de pensions autonomes et les fondations collectives en primauté de cotisations observées. En l'espace de sept ans seulement, les dix plus grandes caisses du pays ont baissé de plus de 10% leurs taux de conversion. Les baisses les plus fortes ont été subies par les assuré-e-s de la caisse de pensions des CFF (-20%), suivis par ceux de la caisse de pensions de la Poste (-17%). Les assuré-e-s du groupe Bühler (industrie mécanique), ont dû assister, entre 2010 et 2016, à la baisse d'environ 16% des rentes qui leur sont promises.

dossier entier sur www.uss.ch

VPT

La sous-fédération VPT est inquiète

Le Comité central 2016 de la VPT a siégé à Marly (FR) les 22 et 23 mars dernier sous la houlette de son président central, Gilbert D'Alessandro, et présidé et animé par Peter Bernet.

Barbara Spalinger, vice-présidente du SEV, nous a fait l'honneur de sa présence, lors de ces deux journées fort animées, mais ô combien enrichissantes! Nous avons aussi des invités locaux des sections SEV VPT TPF régionale et urbaine.

De nombreux sujets ont bien sûr été abordés. Il est à noter que les instances VPT sont inquiètes sur divers dossiers. Il a été question de l'encadrement des retraités des différentes sections et de leur implication dans la vie de la section. Il est ressorti de la discussion que la plupart des sections s'occupent très bien de cela. Ce qui peut être mis en exergue, ce sont les liens sociaux qu'ils conservent avec leurs anciens

collègues qui travaillent encore, une fois qu'ils se sont retirés de la vie active. «Ce sondage, sorti le 19 janvier 2016, servira de réflexion afin d'améliorer l'encadrement de nos pensionné-e-s», a expliqué le président central.

Cas d'incapacité de travail: comment réagir?

Un autre problème a aussi été évoqué: l'incapacité de continuer à exercer les fonctions pour lesquelles le contrat de travail avait été signé, pour le cas où un salarié développerait une maladie professionnelle invalidante ou aurait encore des problèmes médicaux non liés à l'activité. Comment traiter cette problématique? Licencier la personne concernée, comme cela a été fait par le VZO, est scandaleux. Les délégués et invités présents sont unanimes à ce sujet et condamnent cette façon de faire. Des solutions doivent être trouvées afin de réinsérer ces collègues. Des idées circulent au SEV sur le fait de créer un fonds de solidarité destiné à

venir en aide aux collègues licenciés pour cause de maladie professionnelle. Mais le SEV estime aussi que c'est avant tout aux entreprises de prendre leurs responsabilités.

Propositions au Congrès

Les délégués présents ont également débattu des propositions faites au congrès par les sections VPT.

Proposition de la section des TL (Lausanne) sur l'âge limite pour la conduite professionnelle des autobus et cars: la manière de gérer cette proposition du côté SEV ne donne pas satisfaction. Les délégués regrettent aussi que les représentants SEV siégeant au Conseil national ne soient pas très enclins à intervenir ou à réintervenir. Les délégués présents comprennent cependant qu'on ne puisse pas les forcer à intervenir à ce propos. S'il s'avère que cette proposition est une fausse bonne idée, le SEV, par sa direction, devrait alors le communiquer clairement. La branche bus GATU thématise cela lors de son prochain comité.

La proposition de la section des TPL (Lugano) sur les retraits de permis de conduire aux chauffeurs professionnels a aussi retenu l'attention des membres du comité: ceux-ci sont conscients de la difficulté de négocier sur ce dossier, qui sera de longue haleine. Via sécurita est un problème réel pour les conducteurs. Cette loi devrait être modifiée: en cas de retrait de permis pour conduite privée, on devrait offrir tout de même aux conducteurs profes-

sionnels des transports publics la possibilité de continuer à conduire des véhicules professionnels! Pour cela, une interpellation parlementaire serait nécessaire. Le comité central souhaite et attend que le SEV fasse du lobbying.

Les propositions des sections LEB (Lausanne) et TPF urbain (Fribourg) qui traitent de retraite anticipée et de participation sur l'augmentation du taux de productivité sont liées l'une à l'autre. Ces propositions devront être thématisées lors des renouvellements des CCT. Il faudra forcément du temps afin de concrétiser ce genre de proposition. Le comité central est satisfait sur ce point.

Communication 2017

Le point fort de ce comité était la communication SEV, y compris le journal *contact.sev*.

Nous avons la chance d'avoir comme invité Vivian Bologna, rédacteur au journal *contact.sev*. Sa présence s'est révélée utile pour les débats. La question du maintien de la forme papier du journal ou du passage en partie au numérique se pose. Sachant qu'il faut faire 300 000 francs d'économies, comment parvenir à concilier les intérêts des initiés au mode numérique (qui sont quand même majoritaires), avec ceux des retraités qui ne maîtrisent pas, ou très peu, l'outil informatique? Il s'agit d'un vrai dilemme.

Il pourrait être demandé à chaque membre de devoir choisir l'une ou l'autre édition, ce qui permettrait de di-

minuer la quantité d'impression papier et donc d'abaisser considérablement le coût mensuel des frais d'imprimerie! Voire encore de passer d'une édition bimensuelle à une édition mensuelle, probablement plus étoffée, mais avec seulement 10 à 15, voire 18 numéros par an. Tout cela n'est pas encore définitif. Ce sont des bases de discussions et de réflexion. Une idée est ressortie de la discussion: les militants pourraient devenir actionnaires du journal, en versant une contribution annuelle de soutien. Des voix se sont élevées, disant «qu'il était difficilement compréhensible que tant la VPT que le SEV demandent de recruter, encore et encore, et en même temps nous imposent de faire des économies». Pour certains membres du comité, il y a là comme une incompatibilité!

Plusieurs choses fondamentales sont ressorties: ce journal doit être un lien entre les travailleurs, mais aussi un outil de propagande syndicale. Il doit être rassembleur, tout en restant de qualité.

Le SEV-VPT remercie tous ses membres adhérents pour leur soutien inconditionnel, grâce à leurs cotisations. C'est par ce seul biais financier, qui fait notre indépendance et notre force, qu'il peut continuer à défendre leurs intérêts. Les combats ne sont pas terminés, loin s'en faut. Inquiets nous sommes, alors, que la lutte continue!

Christophe Mahé, secrétaire de section SEV-VPT-TPF Urbain

Gilbert D'Alessandro, président central



«Je suis aussi un conducteur de bateaux»

Franco Zanetti
Chef circulation des trains

SEV Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.
Solidarietà: la carta vincente del SEV.

Björn Petersen
Conducteur de bateaux

«Je suis aussi un chef de circulation des trains»

Décès

Aubert David, chef de station, Morges; décédé dans sa 91^e année. PV Vaud.

Barras Bernadette, veuve de Jean, Porrentruy; décédée dans sa 95^e année. PV Jura.

Besson Jean-François, retraité, Echichens; décédé dans sa 92^e année. PV Vaud.

Gobat Paulette, veuve de Jean, Le Landeron; décédée dans sa 88^e année. PV Neuchâtel.

Gusset Willy, mécanicien, Nidau; décédé dans sa 93^e année. PV Biel-Bienne.

Jobin Jeanne, veuve de Jean, Courtételle; décédée dans sa 84^e année. PV Jura.

Rochat Jean-Jacques, chef de gare, Le Brassus; décédé dans le 91^e année. VPT Nord Vaudois.

Sallin Gilbert, chauffeur, Ursy; décédé dans sa 62^e année. VPT tpf Réseau urbain.

Pensionnés

Mardi 26 avril ■ **Amicale des pensionné(e)s du Jura bernois et de Bienne romande**

dès 14h
COOP Centre
Gare de Bienne

4^e rencontre

Vous êtes tous les bienvenus. A tout bientôt.

Jeu 12 mai ■ **PV Jura et PV Neuchâtel**

Fribourg, entre ville et nature

Course pédestre
matin: 7 km
montée 210 m
descente 200 m
après-midi : 4 km
montée 90 m
descente 90 m

Renseignements et inscriptions jusqu'au lundi soir 9 mai
PV Jura: Emile Lachat
032 422 87 89
PV Neuchâtel: Yvan Renevey, 032 725 62 88
renevey26@gmail.com

Delémont dép. 7.42
La Chaux-de-Fonds dép. 8.02
Neuchâtel dép. 8.36
Fribourg arr. 9.25 et 9.30
Non-marcheurs et marcheurs de l'après-midi: départ et arrivée 3 heures plus tard. De la gare de Fribourg, bus 1 jusqu'à Marly Grand-Pré

Parcours pédestre: Fribourg (623 m) - Pont du Milieu (532 m) - Chapelle de Lorette (640 m) - Marly Grand-Pré (635 m) - Passerelle de Pérolles (553 m) - Université (632 m)
Repas à 13 h au restaurant La Cena à Marly
Menu du jour à CHF 18.50
Retour: départ de Fribourg à 16 h 30

Mardi 17 mai ■ **PV Fribourg**

9h45

Démonstration sur les dangers du courant électrique

Prière de vous annoncer jusqu'au vendredi 13 mai 2016 au plus tard auprès de Jean-Bernard Michel, tél. 026 470 25 26 ou de Joël Terrapon, tél. 026 660 53 70 ou terrapon.joel@bluewin.ch.

La commission d'animation vous convie à une démonstration sur les dangers du courant électrique. Celle-ci aura lieu au Centre professionnel de Fribourg (SECULAB - ECAB/KGV), place Derrière-les-Remparts n° 1, en face du restaurant «Le Marcello». Durée de la démonstration: environ 1 h 30, suivie d'un apéritif offert par l'ECAB. Puis un repas de midi sera servi au restaurant «Le Marcello».

Rendez-vous à 9h45 précises devant l'entrée de l'Ecole professionnelle, bâtiment A, 2^e sous-sol au n° 255. Début de la visite à 10 heures. Fin de la visite vers 11h30/12 heures puis repas de midi au restaurant «Le Marcello» au prix de 21 francs. Menu: émincé de porc, sauce aux champignons, rôsti, salade mêlée, sorbet valaisan. Boissons non comprises, mais café offert par la section. Comme d'habitude, nous procéderons à «l'écot de Morges».

Ceux qui ne veulent pas faire la visite peuvent nous rejoindre pour le repas mais doivent aussi s'inscrire. **La commission d'animation**

Mercredi 1^{er} juin ■ **PV Vaud**

Sortie d'été: tour du lac de Gruyère

Inscription jusqu'au 20 mai 2016 par carte postale adressée à René Guignet, route d'Aubonne 9a, 1304 Cossonay, ou par courriel: rene.guignet@hotmail.ch en mentionnant: nom, prénom, adresse et nombre de personnes. Titre de transport: carte annuelle de voyage, carte journalière ou billet à demi-prix à destination de Rossens, aller via Fribourg - La Roche - Riaz Champy et retour via Bulle - Châtel-St-Denis - Palézieux.

Les hôtels en mesure de nous recevoir étant fermés au début juin, la sortie envisagée dans la vallée de Saas est reportée à la sortie d'automne. En conséquence, pour notre première sortie 2016, nous vous proposons de nous rendre en terre gruérienne et de faire le tour de son lac. Voici le programme: départ de Lausanne à 8h50, voie 1, direction Fribourg, puis bus de 10h direction Bulle, pour nous rendre, après un changement à Riaz Chamby, à l'auberge du Barrage à Rossens. Un apéritif bienvenu nous tendra les bras, au terme duquel nous prendrons le repas de midi, avec au menu: salade mêlée, filet de porc au poivre vert, salade de fruits. Après le repas et la traditionnelle partie récréative assurée par notre animateur de service, nous prendrons le chemin du retour avec le bus de 14h32, direction Bulle, puis nous continuerons notre trajet par Châtel-St-Denis-Palézieux pour être de retour à Lausanne à 16h36. Pour la prise en charge des frais du repas et des boissons (blanc, rouge, eaux minérales et café), une participation de 60 fr. vous est demandée. Cette dernière sera encaissée durant le voyage aller et nous vous remercions d'avance de prévoir la monnaie en conséquence.

Une belle journée en perspective pour laquelle nous nous réjouissons d'avance de votre nombreuse participation. Recevez nos amicales salutations. **Votre comité**

Sections

Vendredi 22 avril ■ **ZPV Jura**

17h

Restaurant du Domont, Delémont

Assemblée générale annuelle

Verre de l'amitié et repas en commun après l'assemblée. Les conjoint-e-s/ami-e-s peuvent accompagner les membres après l'assemblée. Ordre du jour au local AT de Delémont ou sur demande, inscription chez Pascal Prince à l'adresse pascal.prince@sbb.ch.

Jeu 28 avril ■ **VPT-TPF régionale**

20h15

Restaurant de La Parqueterie, Mézières

Assemblée générale

Tous les collègues actifs et retraités sont invités. Une collation sera servie après l'assemblée. **Le comité**

Mardi 3 mai ■ **ZPV Léman**

14h

Union Ouvrière Genevoise (Place des Grottes 3), Genève

Assemblée générale

Parmi les points statutaires habituels, il y aura notamment l'élection du comité, de la commission de gestion, d'un délégué au comité central, d'un délégué à l'AD ZPV, du caissier Le président central ZPV Andreas Menet et le vice-président Pascal Fiscalini seront aussi présents. De même que le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique et le coach Baptiste Morier. Au terme de l'assemblée, le verre de l'amitié ainsi que de quoi l'agrémenter vous seront servis. **Le comité**

Mercredi 18 mai ■ **VPT TPF section urbaine**

dès 19h

Local des agents du dépôt de Chandolan

Assemblée de printemps

Tous les collègues libres ou en congé ainsi que les retraités sont les bienvenus. **Votre comité**



Gagner avec AVSplus

Cours de formation de l'Union syndicale suisse (USS)

Le 25 septembre 2016, nous serons sans doute appelé-e-s aux urnes pour voter sur l'initiative populaire des syndicats AVSplus : pour une AVS forte. Nous voulons gagner cette votation.

Nous savons que dans le 2^{ème} pilier, nous devons payer toujours plus pour, dans le meilleur des cas, recevoir le même montant ! Il est donc impératif de renforcer le 1^{er} pilier, l'AVS. En plus, les attaques incessantes des partis bourgeois et des représentants de l'économie au Parlement visent une augmentation de l'âge de la retraite et un affaiblissement de l'AVS. Aussi devons-nous nous investir sérieusement pour infléchir le cours des choses.

AVSplus bénéficie aux rentiers et rentières d'aujourd'hui et de demain. L'initiative demande en effet une augmentation des rentes AVS. Ceci profitera à tous, et en particulier aux femmes, qui reçoivent souvent des sommes infimes de leur caisse de pension. AVSplus profitera aussi aux jeunes car le 1^{er} pilier est de loin la prévoyance vieillesse la plus sociale, la plus sûre, la plus équitable et la plus avantageuse. Pour gagner, nous devons bien connaître l'AVS, notre assurance sociale la plus précieuse, et faire connaître au plus grand nombre son fonctionnement simple et génial. Nous devons développer une argumentation forte et convaincante pour gagner cette cause. **Pour cela nous avons besoin de toi !** Ainsi, Movendo organise, sur mandat de l'USS, deux cours d'une demi-journée durant lesquels des informations factuelles, des instruments de campagne et un entraînement à l'argumentation seront proposés.

Contenu: Fonctionnement de la prévoyance vieillesse, l'ABC de l'AVS, état des débats au Parlement fédéral, initiative AVSplus, entraînement à l'argumentation
Intervenante: Valérie Boillat, responsable de formation, Movendo
Dates et lieux: Mercredi 22 juin 2016, Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac / Vendredi 24 juin 2016, Lausanne, Hôtel Aulac
Durée du cours: 13.30 - 17.00
Frais de cours: gratuits pour les membres / non-membres CHF 150.00

Talon d'inscription : Cours : « Gagner avec AVSplus »

Je participe au cours suivant :

Mercredi 22 juin 2016, Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac Vendredi 24 juin 2016, Lausanne, Hôtel Aulac

Nom	Prénom
Profession	Employeur
Rue	
Code postal	Lieu
tél. privé	tél. professionnel
E-mail	Date de naissance
Je suis membre d'un syndicat, si oui, lequel ? Je suis membre d'une organisation, si oui, laquelle ?	
Date et signature	

MOVENDO

L'Institut de formation des syndicats www.movendo.ch Monbijoustrasse 61, case postale, 3000 Berne 23 - téléphone 031 370 00 70 - info@movendo.ch

■ PV Vaud – Assemblée du 16 mars 2016

Merci à notre caissier et bon vent!

C'est en présence d'une soixantaine de membres que le président Jean-Pierre Genevay ouvre cette assemblée et remercie l'ensemble des Cuivres du Talent pour leur aubade de bienvenue.

Suite à la fermeture des salles du buffet de la gare, c'est à la Maison du Peuple que se déroule cette séance. Au chapitre des communications, notre président relève, que la rencontre d'automne des retraités CFF aura lieu le vendredi 23 septembre. Pour celles et ceux qui ne sont plus contactés, n'ayant pas donné suite aux invitations précédentes, ils peuvent toujours se raccrocher au train du club des retraités en appelant Jean-Pierre Recordon,

tél. 021 729 46 47.

Le PV de l'assemblée du 30 septembre 2015 est lu et accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

L'effectif de la section au 01.01.2016 est de 1526 membres, soit une diminution de 35 membres par rapport au 01.01.2015. Malheureusement, 93 membres nous ont quittés pour un monde que l'on dit meilleur. La lecture de leurs noms est suivie d'un hommage musical de circonstance.

Comptes 2015

Les comptes 2015 bouclent avec déficit de 342.89 francs, inférieur d'env. 4000.- par rapport au budget. La Commission de gestion a reconnu l'exactitude des comptes et propose de les approuver, ce qui est fait à l'unanimité avec

remerciement au caissier, Serge Matthys. Il en est de même pour le budget 2016.

Membres sympathisants

Le président lance un appel à trouver de nouveaux membres sympathisants. Ceci concerne une personne vivant avec un membre pensionné. Moyennant une cotisation annuelle minimale de 20.- cette dernière peut faire partie de notre groupement. Ce montant sert à alimenter notre fonds d'entraide.

Rapport du président

Dans son rapport le président traite les thèmes suivants :

Rappel des événements 2015 : Durant l'année 2015, le président et les membres du comité ont été engagés pour une vingtaine de séances de comité et auprès de diverses instances

du SEV et autres organisations syndicales, sans compter les visites aux 47 jubilaires et aux malades. Sous-fédération: le président rappelle

que la sous-fédération s'engage pour la représentation des intérêts de ses membres au sein du SEV et envers les autorités, les organisations et le monde politique, dans les domaines sociopolitiques comme la Caisse de pensions, l'AVS, l'assurance maladie, ainsi que les questions liées aux facilités de circulation. Une bonne information des membres est également au centre de ses préoccupations.

Congrès SEV 2015: deux thèmes particuliers ont occupé l'assemblée, le rapport social et la révision de statuts et règlements. Un tour d'horizon des transports publics en Suisse a été fait par le Directeur de l'OFT, Peter Flügistaler, lors de l'assemblée des délégués.

Nominations diverses

Après 19 ans de bons et loyaux services, Serge Mathys remet sa fonction de caissier. Le président remercie chaleureusement notre collègue pour son long engagement et lui remet un modeste présent. Pour lui succéder, Daniel Pasche est élu par acclamations.

Pour ce qui concerne le comité, Christian Gaus assure depuis

cette année les mutations, Vreny Zingre ayant émis le vœu de se retirer à fin 2016, la collègue Marianne Maillefer nous a fait part de son intérêt.

Pour 2016, la commission de gestion sera composée de Gérard Steffen, comme rapporteur, André Marendaz. Claude Ispomante, Anny Suter est désignée comme suppléante.

Jean-Pierre Genevay, Christian Gaus et René Guignet sont désignés pour représenter la section à l'assemblée des délégués PV 2016.

AVSplus

Le secrétaire syndical d'Unia, Alexandre Martins, a brossé un portrait de nos trois piliers et des enjeux futurs de ces assurances sociales. Les prestations de la LPP étant constamment revues à la baisse, il est important de renforcer le 1^{er} pilier. Dans ce sens, il recommande à l'assistance de voter en faveur de l'initiative AVSplus, laquelle sera soumise au peuple dans le courant 2016. La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres de leur participation et clôt l'assemblée.

René Guignet



Als erfahrene Alpinisten und Experten des Schienengüterverkehrs lassen wir den Verkehr zuverlässig vom Norden über die Alpen in den Süden rollen. Verstärken Sie unser Team im Zentrum von Bern als

Disponent/in Cargo

Sie sorgen dafür, dass unsere europäischen Güterzüge effizient und pünktlich ihr Ziel erreichen. Beschäftigungsgrad 80 – 100%

Wollen Sie hoch hinaus?

Sie finden das vollständige Stelleninserat unter www.blscargo.ch/jobs
Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung.



bls cargo
Die Alpinisten.

www.blscargo.ch



«Salaires aux CFF»: un cours organisé par la commission des Jeunes SEV

Tu travailles aux CFF et tu as entre 18 et 30 ans? Cet atelier est fait pour toi. Durant cette journée de cours (reconnu comme cours de formation continue), tu apprendras à comprendre le système salarial et prendras connaissance des nouveautés au sujet de l'évolution salariale.

Une journée complète d'infos et de suggestions pratiques. Le cours sera dispensé dans les deux langues avec traduction simultanée.

Lieu Berne, secrétariat central SEV

Date Mercredi 29 juin 2016

Frais gratuit pour les membres, CHF 250.- pour les non-membres

Inscription à jugend@sev-online.ch ou eveline.tanner@sev-online.ch.

■ Sous-fédération ZPV

Les agents de trains auront leur journée internationale

La première rencontre du groupe de travail « Personnel des trains » de l'ETF a eu lieu le 6 avril à Budapest. Quatorze pays y ont pris part.

Andreas Menet et Pascal Fiscalini, président et vice-président de la ZPV, y représentaient la Suisse. La séance a débuté par une minute de silence pour les victimes des attentats de Bruxelles. La délégation hongroise a présenté une enquête intéressante sur la charge de travail du personnel des trains. La charge psychologique est de plus en plus importante, en raison du nombre croissant d'agressions verbales. Il ne faut pas non plus sous-estimer la pénibilité physique: avec des trains toujours plus rapides, il y a davantage de problèmes d'articulations au sein du personnel. Plusieurs facteurs ont été mesurés: la dépense d'énergie, les pulsa-

tions, le bruit et les vibrations. La campagne contre les suppressions insidieuses de postes du 29 octobre dernier a été un gros succès. Plus de dix mille flyers ont été distribués dans toute l'Europe. On a pu ressentir une certaine solidarité dans tous les pays. En Suisse, un voyageur a même fait don d'un petit montant à la ZPV et a remercié le personnel pour son engagement au quotidien. De tels gestes nous encouragent et montrent bien la valeur de notre travail!

Le groupe de travail a décidé de fixer une « Journée des agents de train » dans le calendrier et mènera, à l'avenir, une telle action chaque année. D'autres informations suivront. Les délégués ont ensuite parlé de la formation et formation continue dans leur pays respectif. Il est frappant de voir qu'il y a d'énormes différences aussi bien au niveau de la méthode que de la durée de la formation. La Suisse s'en sort bien à ce sujet, avec une for-



mation qui couvre aussi bien le transport proprement dit que le service à la clientèle.

Le thème de l'accompagnement des trains transfrontalier ne pouvait pas non plus manquer. La création d'une certification européenne reste l'objectif principal du groupe de travail. Les négociations à ce propos avancent malheureusement de façon assez hésitante: la bureaucratie européenne est telle qu'il faut beaucoup de patience.

La prochaine rencontre aura lieu à Bruxelles en octobre. La

Suisse a demandé que le thème des titres de transport modernes et de leur influence sur le travail du personnel de trains y soit abordé. Le but est d'évaluer à quel point la mo-

dernisation touche les différents pays et quelles seront les conséquences à l'avenir sur le travail du personnel des trains.

Pascal Fiscalini/Hes

■ VPT Services ferroviaires

Déjà dix années communes

L'assemblée générale a fêté un jubilé: cela fait dix ans que les services ferroviaires ont leur propre section.

La présidente Ely Wüthrich s'est montrée satisfaite de l'organisation et de la situation financière de la section. Ce qui l'inquiète en revanche, c'est le recul de l'effectif des membres, ce qui n'empêche pas la section de rester, avec ses 430 membres, une des plus grosses sections de la VPT. Le comité continuera à s'engager pour faire croître le nombre de membres, en organisant notamment des actions de recrutement. h

En début d'année, le plus grand



Retour sur une année mouvementée: assemblée générale de la section Services ferroviaires sous la présidence d'Ely Wüthrich.

partenaire contractuel, elvettino, a annoncé des changements inquiétants pour le personnel. Une convention collective de travail a pu être conclue avec un autre partenaire, Rhätia Werte AG (la gastronomie ferroviaire des RhB). L'assemblée générale a confirmé le comité actuel pour quatre ans de plus. Ely Wüthrich conti-

nua à assurer la présidence et Lutz Karger la vice-présidence. «Le travail ne manquera pas mais ensemble nous y arriverons», a expliqué la présidente après son élection. Pour une fois, l'assemblée n'a pas accueilli d'orateur externe, mais a fêté son jubilé en terminant par un apéro. pmo/Hes

CYCLE ARPIP 2016/2017, Lausanne, Hôtel Au Lac

Ce cycle s'adresse principalement aux représentant-e-s des salarié-e-s dans les caisses de pension, en place ou en voie de l'être, mais également aux permanents syndicaux, ainsi qu'aux personnes concernées par les problèmes de la prévoyance professionnelle. Il a pour but de leur permettre d'assumer au mieux leurs fonctions. Lors de chaque journée, un thème relatif à la prévoyance professionnelle est développé, permettant de riches échanges entre les participant-e-s. Une attestation est délivrée en fin de cycle.

Frais

- Les représentant-e-s des salarié-e-s dans un conseil de fondation et leurs suppléant-e-s peuvent prétendre à la prise en charge des frais de séminaire par leur caisse (art. 51 LPP).
- Pour les membres des fédérations de l'USS affiliées à Movendo, certaines journées peuvent être prises en charge par leur fédération, selon leur règlement interne.
- Les membres individuels ARPIP bénéficient du tarif préférentiel (frais de cours: CHF230.-/jour).

Inscription

- Il est conseillé de suivre l'ensemble des modules du cycle.
- Si vous estimez n'avoir besoin que de certains contenus, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement aux modules qui vous intéressent.
- Veuillez mentionner sur votre bulletin d'inscription si vous désirez suivre l'entier du cycle en 2016/2017 ou simplement quelques-uns des modules. Indiquez également l'adresse complète de la caisse de pension à laquelle la facture doit être adressée.

Dates 2016 et 2017

Jeu 22 septembre – jeu 13 octobre – jeu 10 novembre – jeu 1^{er} décembre – jeu 16 février – jeu 9 mars – jeu 27 avril – jeu 18 mai – jeu 15 juin.

Plus d'informations sur www.movendo.ch

Angle droit

Une douloureuse révision de rente LAA

Un cas de protection juridique.

Victime d'un accident de la route, il y a une trentaine d'années, Albert a souffert d'un traumatisme à la tête et aux vertèbres cervicales. Il n'a pas pu reprendre son activité professionnelle.

Quelques années plus tard, une expertise demandée par l'assureur-accident mentionne de nombreux et graves problèmes psychiques ainsi qu'un trouble somatoforme douloureux. Albert obtient une rente d'invalidité de 33 % suite à cet accident. Quinze ans plus tard, une expertise pluridisciplinaire sert de base à l'assureur pour justifier la suppression pure et simple de la rente d'Albert. Selon les experts, il n'y a plus aucun trouble engendrant une incapacité de travail en lien de causalité avec l'accident.

Recours déposé

Le recours d'Albert est tout d'abord accepté par le Tribunal cantonal, mais l'assureur porte le litige au Tribunal fédéral. Dans une telle procédure, le Tribunal fédéral a un large pouvoir d'appréciation des faits.

Selon la Loi, si le taux d'invalidité subit une modification notable, la rente peut être augmentée, ou réduite, ou encore supprimée. Tout changement important des circonstances pouvant influencer le degré d'invalidité peut motiver une révision. En revanche, une simple appréciation différente d'un état de fait demeuré inchangé ne justifie pas une révision. Il faut donc comparer les faits.

Le Tribunal cantonal avait considéré qu'Albert n'était pas en meilleure santé physique, ou psychique. Sa capacité de travail est en outre quasi nulle. Par conséquent, il n'y a pas de motif de révision de la rente.

La première expertise, servant de base à l'octroi de la rente, avait considéré que seule une part des problèmes de santé était due à l'accident. Les autres problèmes étaient dus aux troubles psychiques étrangers à l'accident.

L'expertise pluridisciplinaire menée quinze années après mentionne, elle, que la persistance des douleurs cervicales ne peut plus être mise en relation de causalité naturelle avec le traumatisme subi à l'époque, mais avec l'évolution probable, en raison de l'âge, des lésions dégénératives cervicales déjà démontrées à l'époque de l'accident.

Le Tribunal fédéral a considéré que l'expertise récente ne peut pas être mise en doute: les douleurs cervicales sont toujours présentes, mais elles ne peuvent plus être imputées au trauma-

tisme initial vu l'écoulement du temps. Il s'agit d'une modification notable des faits déterminants par rapport à la situation au moment de l'octroi de la rente. Il existe donc bel et bien un motif de révision de la rente d'invalidité. Compte tenu du fait que l'accident assuré ne joue désormais plus aucun rôle, l'assureur avait raison de supprimer la rente d'invalidité d'Albert. Le Tribunal fédéral a donc admis le recours et Albert en a été quitte pour payer les frais de la procédure.

L'équipe de la protection juridique



■ Helvetia Assurances

Dans nos propres murs, sous un toit bien assuré

■ Nous avons décidé de construire notre propre maison. De quelles assurances avons-nous besoin?

Félicitations pour votre projet! L'achat d'un logement est en règle générale la plus grosse acquisition que l'on fait dans sa vie. Il est donc important d'assurer ses murs de manière adéquate, car les sinistres peuvent rapidement mettre l'existence financière en péril. C'est pourquoi dans la plupart des cantons, il est obligatoire de conclure une assurance bâtiment, ce auprès des institutions ayant le monopole cantonal. Dans les cantons d'Obwald, de Schwyz et d'Uri, cette

assurance est proposée par les assureurs privés, comme Helvetia. Il en va de même dans les cantons de Genève, du Tessin, du Valais et dans quelques parties d'Appenzell Rhodes-Intérieures, où l'assurance n'est toutefois pas obligatoire. L'assurance bâtiment couvre les dommages incendie et dommages naturels tels qu'inondations, avalanches ou intempéries causés au bâtiment et aux installations comme le chauffage. La construction de l'immeuble est également couverte, dans la mesure où cela a été convenu avec la compagnie. Mais il existe de nombreux au-

tres événements qui peuvent déboucher sur de gros sinistres qui, eux, ne sont pas couverts pas l'assurance obligatoire. Ainsi, déjà lors de la construction ou après avoir emménagé, une conduite d'eau peut sauter et endommager le bâtiment, voire celui du voisin. Il est possible de couvrir ce genre de risque au propre bâtiment pendant la phase de construction par une assurance travaux de construction et, plus tard, par une assurance dégâts d'eau bâtiment, laquelle paie également travaux de fouille et de recherche de la conduite. Durant la phase de construction, l'assurance

responsabilité civile du maître de l'ouvrage couvre les dégâts causés au voisin. Une fois les travaux achevés, l'assurance responsabilité civile privée suffit en principe à couvrir ce genre de dommages. Pour couvrir aussi les vitres de fenêtres, il est conseillé de conclure une assurance bris de glaces bâtiment. A supposer que la porte coulissante à triple vitrage du salon soit fracassée, il y en aura vite pour plusieurs milliers de francs de dégâts. L'assurance couvre également les miroirs fixes des salles de bain ou les lavabos, qui en location relevaient de l'assurance responsabilité civi-

le privée. En plus d'une assurance des aménagements extérieurs, qui couvre les dommages incendie et les dommages naturels aux cabanes de jardin, aux piscines ou à la végétation (arbres, arbustes ornementaux, etc.), il y a lieu d'envisager aussi une assurance inventaire du ménage. A noter enfin que, lorsqu'on intègre ses propres murs, il y a un risque de sous-assurance car les nouvelles acquisitions font vite grimper la valeur de l'inventaire du ménage.

*Votre team de conseil Helvetia
www.helvetia.ch/sev*

Le 1^{er} mai, le seul jour fêté sur toute la planète

La Fête des travailleuses et des travailleurs



Le seul jour férié de portée véritablement universelle, c'est le 1^{er} mai. Comment en est-on arrivé là?

Le mouvement ouvrier, qui prend de l'ampleur à la fin du XIX^e siècle, place la journée de 8 heures au centre de ses revendications. Les syndicats des Etats-Unis entendent faire aboutir cette revendication le 1^{er} mai 1886, car le 1^{er} mai est le jour où les ouvriers négocient leurs nouvelles conditions de travail. Ce 1^{er} mai-là, une grande grève débute à Chicago. Elle s'achèvera le 4 mai par un attentat dirigé contre la police et une bataille de rue. Au cours de la parodie de procès qui s'ensuit, sept dirigeants du mouvement ouvrier sont condamnés à mort. Quatre subiront le châtiment suprême, un se suicidera dans sa prison, deux seront graciés et leur peine commuée en détention à vie. En 1893, les condamnés, premiers martyrs du mouvement ouvrier, seront réhabilités.

Décision du congrès socialiste

En Europe et en Australie également, le mouvement ouvrier gagne en importance. Il exige, là aussi, la journée de 8 heures. Mais cette revendication, estimée les dirigeants du mouvement, doit être posée et adoptée au plan international. C'est pourquoi le congrès socialiste international, qui se tient à Paris en 1889, proclame le 1^{er} mai jour de revendication des travailleurs et travailleuses. Dans tous les pays, des manifestations seront organisées le 1^{er} mai 1890, pour demander l'introduction de la journée de 8 heures et l'amélioration de la protection des travailleurs et travailleuses.

La grève de Chicago a joué un rôle dans le choix de cette date, mais aussi la dimension symbolique du mois de mai considéré comme le mois du renouveau et de la fécondité.

Le 1^{er} Mai en Suisse

En Suisse, le 1^{er} Mai 1890 est fêté dans

pas moins de 34 localités. A cette époque, l'Union syndicale suisse comptait à peine 5 000 membres, le Parti socialiste suisse avait 9 mois d'existence. «Quelques milliers» de personnes ont probablement débrayé ce jour-là, la plupart à Berne. En début d'après-midi, on dénombre déjà 2 000 manifestants qui défilent dans les rues de la ville fédérale, sagement rangés derrière la bannière de leur syndicat. Dans la plupart des localités, les manifestations du soir connaissent une affluence encore plus grande. Les chiffres sur la participation à ces premières journées d'action revendicative sont parvenus jusqu'à nous grâce aux services du Ministère public de la Confédération, qui faisait espionner systématiquement les manifestations...

50 000 manifestants à Zurich

En 1910, le 1^{er} Mai est célébré dans 96 localités suisses. La plus grande manifestation a lieu en 1919 à Zurich, où

50 000 personnes prennent part au défilé. L'histoire du 1^{er} Mai en Suisse, comme dans le reste du monde, se confond par la suite avec l'histoire de la gauche. Dans les années 1920 (mais pas seulement), la journée du 1^{er} Mai reflète les luttes idéologiques au sein de la gauche; elle se fera l'écho du combat antifasciste dans les années 1930, accompagnera l'intégration progressive du mouvement dans l'Etat bourgeois ou l'Etat imprégné des valeurs socialistes et syndicales à partir des mêmes années 1930. Après 1968, les manifestations du 1^{er} Mai prendront une tournure plus colorée grâce aux innombrables divisions de l'extrême gauche et aux mouvements qui s'en réclament, dont les militant(e)s devinrent pour une bonne part par la suite des permanent(e)s syndicaux, grâce aussi aux communautés étrangères vivant sur notre sol.

USS



Als erfahrene Alpinisten und Experten des Schienengüterverkehrs lassen wir den Verkehr zuverlässig vom Norden über die Alpen in den Süden rollen. Verstärken Sie unser Team im Zentrum von Bern als

Produktionsplaner/in Transit

Lastenplanung Kurzfrist und Feiertagsplanung

Wollen Sie hoch hinaus?

Sie finden das vollständige Stelleninserat unter www.blscargo.ch/jobs
Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung.



www.blscargo.ch

bls cargo
Die Alpinisten.

Votation populaire du 5 juin

« Service public » et « vache à lait » : un doublé contre les transports publics

Le peuple suisse votera le 5 juin sur deux initiatives qui auraient des conséquences désastreuses sur le service public.

L'initiative « En faveur du service public » et l'initiative « Pour un financement équitable des transports » veulent toutes deux interdire les financements croisés. La Confédération perdrait alors environ 2 milliards de francs pour réaliser ses tâches.

Tromperie n° 1: l'initiative « En faveur du service public »

Aussi sympathique soit-elle au

premier abord, l'initiative serait en fait dévastatrice pour les CFF, la Poste et Swisscom, tels qu'on les connaît aujourd'hui: elle exige qu'il ne soit plus fait de bénéfices dans les prestations de base et que plus aucun subventionnement croisé au profit d'autres secteurs de l'administration ne puisse être réalisé. Ce qui veut dire que les CFF ne pourraient plus réaliser de bénéfices dans le trafic longue distance et que la Confédération devrait lui attribuer encore plus d'argent pour financer les domaines non rentables. L'initiative exige en outre que

les salaires de tous les salarié-e-s des entreprises du service public ne dépassent pas ceux de l'administration fédérale. Nous n'aurions rien contre l'imposition d'une limite supérieure pour les salaires des managers, mais si on lit bien l'initiative, cela signifie en fait que le Parlement fédéral déciderait, à l'avenir, si les employé-e-s des CFF, de la Poste et de Swisscom reçoivent une augmentation de salaire ou pas. Les syndicats perdraient leur pouvoir de négociations, ils seraient à la merci du Parlement.

Tromperie n° 2: l'initiative « vache à lait »

Les associations d'automobilistes et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) veulent que toutes les recettes de l'impôt sur les huiles minérales soient attribuées aux routes. Elles font leur publicité avec des feux verts pour les vélos, les voitures et les bus. Elles prétendent que si davantage d'argent était investi dans les routes, cela désengorgerait les aggloméra-

tions. On traiterait les automobilistes comme des vaches à lait au travers de diverses taxes et d'impôts, mais l'argent filerait ensuite dans la caisse de la Confédération. Rouler en voiture est pourtant aujourd'hui meilleur marché qu'il y a 20 ans. Et l'utilisation détournée des recettes tant fustigée? L'impôt sur les huiles minérales n'a pas été créé pour financer les routes. Dans les faits, chaque année, environ 5 milliards de coûts provoqués par le trafic routier privé ne sont pas couverts par ceux qui les ont occasionnés. Ils doivent

être financés par la collectivité, donc aussi par toutes les personnes qui n'ont ni voiture, ni moto.

L'initiative creuserait un trou de 1,5 milliard dans la caisse fédérale. On économiserait alors dans la formation et la recherche, la coopération, l'administration fédérale et dans les transports publics. L'argent s'accumulerait dans la caisse pour le trafic routier, mais on ne pourrait pas l'utiliser, à moins de construire le réseau routier sans aucune considération pour le paysage ou les habitations.

uss/pmo

Illustration: Salsorina



NON
à l'initiative sur le service public
Votation du 5 juin 2016

De la formation ou du goudron?

NON à l'initiative
«vache à lait»
Votation du 5 juin 2016



Photomystère: « Où cette photo a-t-elle été prise? »



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera un chèque Reka d'une valeur de 40 francs.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 6:

Train du Monte Generoso, gare de Capolago.

Le sort a désigné **Hans-Rudolf Isenschmid**, domicilié à Andermatt, membre de la VPT Matternhorn Gotthard.

Il gagne un set d'écriture Caran d'Ache.

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch.

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 27 avril 2016